SERVICES - CONSEILS - OUTILS





Le métier d'agriculteur évolue et nécessite de se former en permanence pour progresser, acquérir de nouvelles compétences et développer son exploitation agricole. À ce titre, la formation continue constitue un levier essentiel.

La Chambre d'agriculture de Région lle-de-France a pour mission d'accompagner votre développement. Notre engagement est clair : vous faire monter en compétences et vous transmettre les clés pour piloter votre projet et ainsi faire réussir votre entreprise agricole. Pour cela, nous vous proposons des formations qui répondent à vos besoins afin de vous accompagner au quotidien, avec des thématiques qui correspondent à vos préoccupations pour vous permettre de piloter votre stratégie et rester maître de vos choix. Nos formations sont développées en ce sens, à la fois opérationnelles, dynamiques et tournées sur les échanges d'expériences afin que chaque stagiaire soit satisfait, intervienne et s'enrichisse de l'intervention du formateur mais aussi des autres participants.

Dans ce catalogue, nous vous proposons des formations adaptées à chaque type et système de production, propres à votre cœur de métier et à votre projet ainsi que des formations plus transversales sur la gestion d'entreprise, la commercialisation, la diversification, l'optimisation environnementale.

Si vous ne trouvez pas la formation qui répond à vos besoins et à votre projet d'entreprise, n'hésitez pas à contacter nos équipes!

Vous trouverez dans ce catalogue, le fruit de nos échanges sur vos attentes et vos besoins.

Notre équipe formation reste à votre disposition.



Christophe Hillairet Président de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

Christophe Hillairet



Sommaire

7	INSTALLATION / TRANSMISSION
	PRODUCTIONS
15	■ Production végétale
68	Production animale
93	ENVIRONNEMENT
101	GESTION ET STRATÉGIE D'ENTREPRISE
113	DIVERSIFICATION
117	COMMERCIALISATION
129	BÂTIMENT

ÉDITION DE FEVRIER 2022

Certification Qualiopi



La certification Qualiopi : Gage de qualité pour vos formations !

Engagée dans une démarche qualité depuis sa création, la chambre d'agriculture de région lle-de-France affirme son implication en concrétisant sa démarche par l'obtention de la certification Qualiopi.

Qualiopi, qu'est-ce que c'est?

C'est une marque de garantie qualité, détenue par l'état, délivrée aux prestataires d'actions concourant au développement des compétences (PAC): actions de formation, bilans de compétences, validation des acquis de l'expérience (VAE) ou actions de formation par apprentissage (CFA).

Cette certification nationale offre un repère unique pour faciliter le choix d'un organisme de formation par les bénéficiaires et impulser une dynamique d'amélioration continue des processus mis en place par les prestataires.

Les enjeux

- Offrir une lisibilité de l'offre de formation pour pouvoir comparer les prestataires sur des critères communs
- · Garantir le professionnalisme des prestataires
- Accéder aux financements publics et mutualisés

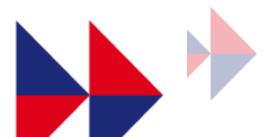
Les objectifs

Basé sur 32 critères abordant la pédagogie, l'organisation, la communication, l'amélioration, ce référentiel a pour objectif de vous assurer une qualité des formations délivrées.

Cette certification vous garantit :

- la qualité des processus mis en place par l'équipe formation
- des programmes de formation adaptés à vos besoins
- le professionnalisme et la qualification de nos formateurs
- l'accompagnement des stagiaires
- l'amélioration continue et la pertinence des formations

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION







PARCOURS TRANSMISSION

Choisissez vos actions & personnalisez votre parcours



Le dispositif Transmission se déploie!

La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France vous accompagne dans votre parcours de transmission. Elle vous propose plusieurs modules, individuels ou de groupe, par la formation ou le conseil, afin d'avoir toutes les clés en main pour batir votre transmission. Construisez selon votre projet le parcours à la transmission qui vous correspond!

Le + de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France :

Une adaptation du conseil à vos besoins / Une expertise multi-compétences reconnue / Un accompagnement humain à toutes les phases de votre projet

Nous proposons plusieurs actions tout au long de l'année :

Rencontre individuelle

Faisons ensemble le point sur vos démarches!

- · Entretien avec un conseiller transmission
- · Point sur les actions déjà menées
- · Identification des actions à réaliser

Entretien d'1h

Tout au long de l'année

aGRICULTURES

CHAMBRE D'AGRICULTURE

& TERRITOIRES

DE RÉGION

ILE-DE-FRANCE

GRATUIT €

Anticiper
5 ans avant la
transmission

Réunion d'information

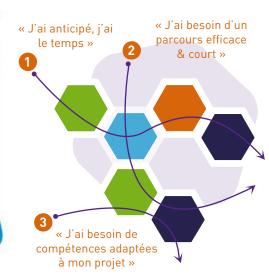
Avec les partenaires de la Chambre : Aborder les questions clés de la transmission

- Comment transmettre mon exploitation et à qui?
- Puis-je m'orienter vers l'installation d'un ieune?
- Quelles conséquences juridiques & fiscales ?
- Quels accompagnement dans mes démarches ?

Demi - journée En fin d'année

GRATUIT €

S'informer Dès 5 ans avant la transmission



Formation

ANTICIPER - DÉCIDER - AGIR : les clefs d'une transmission réussie !

- · Établir son projet de transmission
- · Analyser sa carrière
- · Élaborer un plan d'action individuel
- · Identifier la fiscalité de la transmission
- Multipartenaires

Formation de 3 jours

Plusieurs sessions / an

Contributeurs VIVEA : 21 € * Autres Publics : 798 € Se former Dès 5 ans avant la transmission

Prestation

Accompagnement en Amont de la Transmission (AAT)

- État des lieux détaillé de l'exploitation, statut juridique, aspect fimiliaux & patrimoniaux, sociaux & fiscaux
- Identification des facteurs clés
- Construction d'un plan d'actions & rétroplanning

Accompagnement individuel de 2,5 jours

Tout au long de l'année

2.000 € (- subvention de 1.500 € de la Région **)

Concrétiser

Sous réserve de l'accord de VIVEA
 Pour les exploitants entre 52 et 57 ans

NOS ENGAGEMENTS QUALITÉS





SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES REF. 221

AFNOR CERTIFICATION

www.afnor.org Liste des sites certifiés et de nos engagement sur www.chambres-agriculture.fr





Développer avec nos clients des solutions innovantes au regard du monde agricole et de leurs besoins.



S'engager à accompagner nos clients de façon personnalisée avec nos équipes pluridisciplinaires expertes.



Proposer des services créateurs de valeurs.



UN CONSEIL PHYTOPHARMACEUTIQUE NEUTRE ET OBJECTIF! AGRÉÉ PAR LE MINISTÈRE EN CHARGE DE L'AGRICULTURE, SOUS LE NUMÉRO IF01762





Création ou reprise d'une entreprise -Formation juridique





OBJECTIFS

Appliquer le statut du fermage sur son exploitation en ayant les bases juridiques Être capable de choisir le bon régime matrimonial

Choisir entre forme sociétaire et individuelle, ce qui semble le plus adéquat au contexte fiscal, financier et économique de l'exploitation



CONTENU

Appliquer le statut du fermage sur son exploitation avec les bases juridiques

Pouvoir choisir le bon région matrimonial

Choisir entre forme sociétaire et individuelle, ce qui semble le plus adéquat au contexte fiscal, financier et économique de l'exploitation



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Chef d'exploitation, salariés agricoles et particulier non agricole

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et échanges d'expériences, tour de table, exemple et exercices

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRF +

Un intervenant juriste spécialiste du secteur agricole



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 iour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Jeudi 10 mars 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: Gratuit (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 416 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en

charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Blandine QUENTIN 06.09.16.87.45

blandine.quentin@idf.chambagri.fr

Intervenant(s) CAIDF

Frédérique MILLOT - Chargée de mission juridique à la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

Voir aussi: Formation entreprendre une diversification agricole

NOUVERUIE

Création ou reprise d'une entreprise -Formation fiscalité



OBJECTIFS

Être capable de maîtriser les différentes étapes de la vie en société Comprendre l'implication des choix fiscaux sur le foncier, l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, la TVA



CONTENU

Identifier et expliquer les différents choix possibles pour son exploitation en fonction des conséquences fiscales (impôts sur le revenu, impôts sur les sociétés, assujettissement à la TVA et conséquences, mode de commercialisation de la production et conséquences fiscales)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public: Chef d'exploitation, salariés agricoles et particulier non agricole

Préreguis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et échanges d'expériences, tour de table, exemple et exercices, atelier

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation très détaillée qui aborde point par point la fiscalité

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 iour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Vendredi 11 mars 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)

Agriculteur contributeur VIVEA: Gratuit (Sous réserve d'accord de

financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 208 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38 mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Blandine QUENTIN

06.09.16.87.45 blandine.guentin@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Françoise BOUDERLIQUE - AS77

Voir aussi: Formation entreprendre une diversification agricole

Création ou reprise d'une entreprise -Formation comptabilité gestion





OBJECTIFS

Être capable d'utiliser les éléments comptables pour faire une analyse de gestion à partir d'indicateurs de rentabilité, de trésorerie et se structure financière Pratiquer la gestion de trésorerie sur un cas concret : la réalisation de son PDE, pièce indispensable pour le dossier installation



CONTENU

Utiliser les éléments comptables pour faire une analyse de gestion à partir d'indicateurs de rentabilité, de trésorerie et de sa structure financière

Pratiquer la gestion de trésorerie sur un cas concret : réalisation de son PE, PDE, pièce indispensable pour le dossier d'installation

Monter son dossier d'installation



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public: Chef d'exploitation, salariés agricoles et particulier non agricole

Préreguis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et échanges d'expériences. tour de table, exemple et exercices

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Un intervenant juriste spécialiste du secteur agricole

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 iour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Lundi 14 mars 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: Gratuit (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 416 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en

charges financières).



Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38 mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Pôle Formation

Responsable(s) de formation

Blandine QUENTIN 06.09.16.87.45

blandine.quentin@idf.chambagri.fr

Intervenant(s) CAIDF

Pierre-Jean MOIA. Conseiller de gestion Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

Alice CLIQUET, Conseillère de gestion Chambre d'agriculture de Région lle-de-France

Voir aussi: Formation entreprendre une diversification agricole

Anticiper – Décider – Agir : les clés d'une transmission réussie



OBJECTIFS

Établir un plan stratégique personnalisé pour mettre en œuvre la transmission Recevoir son relevé de carrière et apprendre à l'interpréter Savoir identifier, analyser et évaluer la transmission (fiscalité, foncier, droits à produire)



CONTENU

Appréhender la transmission (état des lieux de son exploitation et de sa valeur, les différents modes possibles, démarches administratives)

Appréhender la retraite (les conditions d'accès)

Savoir mesurer les conséquences fiscales d'un arrêt d'activité



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs de plus de 50 ans

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exercices pratiques et échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation transversale qui aborde à la fois la fiscalité, la gestion, le foncier, le juridique pour préparer une transmission sous tous ses aspects



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 2 jours + un rendez-vous individuel

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Mercredi 2 et jeudi 3 février 2022 -ST-ARNOULT-EN-YVELINES (78)

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 35 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 735 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Voir aussi : Capitaliser sur les richesses du travail en famille, pour dépasser les délicatesses



Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38 mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Pierre Jean MOIA Alice CLIQUET 01.30.88.08.81 - 06.72.76.07.42 pierre-jean.moia@idf.chambagri.fr alice.cliquet@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Pierre-Jean MOIA - Alice CLIQUET
Conseillers de gestion – CARIDF
Sophie FAUCHER - Frédérique MILLOT
Conseillères juridique – CARDIF
Christophe LELONG – Conseiller relation
adhérents - MSA Yvelines
Alexandre SIGURE – Juriste fiscaliste
agricole – Cabinet TERRESA

NOUVEAUTE

Être associé : le devenir et savoir le gérer



OBJECTIFS

Donner les clefs de compréhension au futur associé de sa participation dans une société, ses obligations, ses droits, ses contraintes, les points de vigilance pendant la vie au seine de la société jusqu'à sa sortie Connaître les aspects fiscaux et statuts social.

Apprendre la gestion du foncier et la préparation du dossier JA : la nécessité d'anticipation



CONTENU

Être associé : qualité d'associé, aspects juridiques, l'entrée dans une société, les droits et obligations de <u>l'associé</u>, la sortie de la société

Être associé face à la fiscalité et quelle fiscalité? : régime fiscal de l'associé et statut social de l'associé

Gérer le foncier : préparation du dossier JA et timing par anticipation



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Les exploitants agricoles déjà en société ou souhaitant passer en société et les jeunes agriculteurs

qui vont s'installer Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, présentation Powerpoint, échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Cette formation vous donnera toutes les clefs pour votre future collaboration avec votre associé



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Voir aussi : Capitaliser sur les richesses du travail en famille, pour dépasser les délicatesses



Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38 mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Frédérique MILLOT

01 39 23 42 37 frederique.millot@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Frédérique MILLOT Conseillère juridique à la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France



aGRICULTURES & TERRITOIRES

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE RÉGION ILE-DE-FRANCE

Je renouvelle mon Certiphyto Et vous?

Contact:

Julie ELBE 01.39.23.42.27 certiphyto@idf.chambagri.fr





Mettre en œuvre l'agriculture intégrée sur son exploitation agricole - INITIALE





OBJECTIFS

Réduire l'usage des produits phytosanitaires par le système de culture et l'agronomie Améliorer son propre système de culture grâce au partage d'expériences



CONTENU

Réduire les risques grâce à l'agronomie (fondamentaux de la protection des cultures, leviers agronomiques et leurs modes d'action, le système de culture pour réduire les risques de bio-agresseurs, construire des systèmes de culture économes en phytosanitaires : la méthode STEPHY)

Appréhender les systèmes de culture économes en phytosanitaires (évaluation des systèmes de culture innovants conçus par les agriculteurs, calcul d'indicateurs, projet Grandes Cultures Économes)

Partager le témoignage d'un agriculteur engagé dans une démarche de réduction d'intrants : évolution du système de culture et résultats

Visiter une exploitation agricole et ses essais système de culture



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges (discussion, témoignage) et visite d'exploitation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Formation qui répond à l'obligation dans le cadre d'un 1er engagement en MAEC « réduction de l'usage des produits phytosanitaires » en Seine-et-Marne

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 2 iours

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : Gratuit (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 420 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires



Voir aussi : Mettre en œuvre l'agriculture intégrée sur son exploitation - Perfectionnement



Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Sabine SNYDER et Romain BERRUEE 06.74.94.97.80 / 06.08.89.20.80

Intervenant(s)

Sabine SNYDER et Romain BERRUEE Conseillers Grandes Cultures - CARIDF Sophie GAMBARO- Animatrice réseau DEPHY - CARIDF

Sébastien LALLIER - Agriculteur dans la Sarthe - projet Grandes cultures Economes géré par la ADEAS-CIVAM





NOUNEAUTE

Moissonner vite et bien



OBJECTIFS

Éviter d'altérer la qualité par un mauvais réglage Limiter les pertes au champ et rentrer à la ferme un grain propre Trouver les bons réglages pour battre les associations d'espèces



CONTENU

Comprendre la qualité des lots bruts : enjeux communs producteurs/collecteurs

Connaître les différents types de moissonneuse-batteuse

Savoir s'adapter à son contexte (type de grain, association,...)

Savoir identifier sur la moissonneuse batteuse les organes et les réglages, entretien, nettoyage à réaliser



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs
Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, support diaporama de formation, photos, échantillons de grains

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Bien connaître sa moissonneuse batteuse et ses principales caractéristiques

i

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 21 € (Sous réserve d'accord de

financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 196 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Voir aussi: Stockage de grains



Pôle Formation Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Rémi BAUDOUIN

06.43.05.23.53

remi.baudoin@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Nicolas THIBAUD

Agro-ingénieur – Formateur indépendant

GRANDES CULTURES

Le semis direct sur couverture végétale (scv) : ses principes, ses atouts, sa gestion technique



OBJECTIFS

Comprendre les bases de fonctionnement des systèmes de cultures semis sous couvert Connaître l'exemple d'application en sol argilo-calcaire

Favoriser l'écologie microbienne pour améliorer les performances



CONTENU

Connaître les systèmes de culture SCV dans le monde ainsi que les principes généraux communs et l'impact sur l'environnement

Appréhender l'impact sur la fertilité du sol, l'enherbement, les maladies et ravageurs et les performances technico-économiques

Maitriser les outils utilisés, les rotations de cultures et couverts végétaux, performances technico-économiques comparées avec le conventionnel



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs
Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exercices pratiques et échanges en groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Un intervenant avec une expérience de plus de 18 ans en pratique de semis direct sous couvert végétal



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Voir aussi : Gestion des adventices : adapter mes stratégies agronomiques



Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38 mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Sébastien PHILIPPE 01.39.23.42.23 sebastien.philippe@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Hubert CHARPENTIER Agriculteur dans l'Indre et agronome, ancien chercheur au CIRAD

Leviers agronomiques et système de culture pour réduire les risques de bioagresseurs





OBJECTIFS

Analyser les pratiques pour réduire les risques de bioagresseurs

Choisir les leviers agronomiques les plus adaptés pour réduire l'usage des phytosanitaires et construire un système de culture cohérent pour répondre aux objectifs

Évaluer les conséquences d'un changement de pratiques sur le système de culture



CONTENU

Connaître les leviers agronomiques et leurs modes d'action (fondamentaux de la protection des cultures) et savoir réduire les risques de bioagresseurs (leviers agronomiques disponibles et leur mise en œuvre)

Acquérir une méthode de réflexion sur les systèmes de culture (différence entre choix tactique / choix stratégique, décision à chaud / décision à froid)

Capitaliser les expériences sur le terrain du système de culture pour réduire les risques de bioagresseurs



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs
Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUE

Apports théoriques et expériences, jeu de questions/réponses dynamiques, utilisation de la démarche STEPHY

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRF +

Une formation pratique qui s'appuie sur des résultats réels : essais du système de culture réalisés par la Chambre d'agriculture de Région IIe de France

informations pratiques

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires



9/1

Voir aussi : Abeilles : Des alliées de l'agriculture à préserver

Pôle Formation Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Camille FERRAND

01.39.23.42.40 - 06.76.19.46.17 camille.ferrand@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Sabine SNYDER Conseillère Grandes Cultures à la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France



GRANDES CULTURES

Améliorer la qualité de pulvérisation





OBJECTIFS

Réaliser les traitements phytosanitaires avec une plus grande précision tout en réalisant des économies de produits et respectant l'environnement



CONTENU

Fabriquer des gouttes, principe d'atomisation (Présentation des différents types de buses, mesure de la taille des gouttes)

Transporter et déposer des gouttes et caractériser les dépôts, Optimiser la qualité de la pulvérisation

Détermination de la surface à traiter et caractériser les dépôts (type de buses, volume d'épandage, vitesse d'avancement)

Réduire la dérive, réglementation actuelle (Inventaire des matériels utilisables permettant de réduire la dérive, présentation des évolutions technologiques et des systèmes de pulvérisation)

Présenter le projet européen OPTIMA (présentation des essais de différents systèmes de pulvérisation réalisés en culture de carotte)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs
Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges et démonstration

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation tournée sur la pratique avec une démonstration de l'outil PULV&DYNE



;

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 iour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Mardi 15 février 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 21 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 224 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises

en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires



9/10

Voir aussi : Gestion des adventices : adapter mes stratégies agronomiques

Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Serge MERCIER 06.07.18.21.44

serge.mercier@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Serge MERCIER Conseiller maraîcher - CARIDF

Jean-Paul DOUZALS Conseiller technologique – INRAE



Comprendre et interpréter son analyse de sol



OBJECTIFS

Comprendre le rôle des éléments fertilisants du sol

Diagnostiquer les besoins de chaque élément pour chaque parcelle



CONTENU

Acquérir les fondamentaux agronomiques et interprétation du rapport de résultats (différentes méthodes d'analyse, connaissance et interpréter le rapport des 4 composantes de l'analyse de terre)

Appréhender toutes les connaissances des moteurs de conseil fumure PK

Savoir réaliser le calcul de doses de chaque élément



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exemples d'analyses concrets et variés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation personnalisée grâce à des travaux pratiques réalisés directement à partir des données des participants



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

de inianocinent vivea demande par la oanier j.

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires



9/1

Voir aussi : Construire son programme de protection fongicide sur blé



Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
Thierry MULOT

06.07.45.35.11 thierry.mulot@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Matthieu VALE Responsable technique du Pôle agriculture d'AUREA AGROSCIENCES



GRANDES CULTURES

Construire son programme de protection fongicide sur blé



OBJECTIFS

Savoir identifier les principales maladies du blé Comprendre les modes d'action des produits Construire ses programmes de traitement



CONTENU

Identifier les différentes maladies du blé (symptômes, éléments d'épidémiologie, seuils d'intervention)

Optimiser l'utilisation de fongicides (mode d'action, efficacité des matières actives et des produits, risques de résistance, avantages et limites des mélanges)

Construire ses programmes (choix des produits et des doses, positionnement des traitements, conditions d'applications)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs en système grandes cultures ou polyculture-élevage

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Travail en groupe sur les programmes fongicides des stagiaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Construction d'un programme fongicide clé en main personnalisé selon l'exploitation et ses particularités

3

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarife

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Voir aussi : Gestion des adventices : adapter mes stratégies agronomiques





Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Céline BUSTANY 06.71.39.38.87

celine.bustany@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
Delphine BOUTTET
Ingénieur régional ARVALIS-INSTITUT
VEGETAL

Gérer durablement les adventices en systèmes céréaliers





OBJECTIFS

Poser un diagnostic sur les adventices qui nuisent à la production sur mes parcelles Prendre en compte la biologie des adventices pour limiter l'enherbement Identifier les adaptations possibles de mon système de culture pour limiter l'enherbement Comprendre comment fonctionne les produits pour les utiliser au bon moment et correctement Optimiser les réglages de son pulvérisateur



CONTENU

Connaître et reconnaître les adventices dominantes dans la région

Évaluer son risque adventices à l'échelle parcellaire et identifier les leviers agronomiques permettant de minimiser ce risque.

Connaître les modes d'action herbicides et leurs efficacités pour mieux utiliser les herbicides

Découvrir les dernières avancées technologiques

Établir un plan d'action contre les adventices

Connaître le cadre juridique de la pulvérisation agricole et les conditions d'application des produits phytosanitaires



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public: Agriculteurs Préreguis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges & débats, exposés, remise des notes & schémas d'exposés



Conception d'une stratégie adaptée à vos problématiques adventices



Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux : Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information

dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires



Voir aussi : Choisir, mettre en place et valoriser les couverts végétaux



Questionnaire d'évaluation



Pôle Formation Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Sabine SNYDER

06.74.94.97.80 sabine.snyder@idf.chambagri.fr

Intervenant(s) **Delphine BOUTTET** Ingénieur - ARVALIS Benjamin PERRIOT Ingénieur - ARVALIS

GRANDES CULTURES

Choisir, mettre en place et valoriser les couverts végétaux



OBJECTIES

Savoir choisir les espèces et identifier les couverts adaptés à des objectifs ciblés Choisir une méthode d'implantation en fonction des facteurs clés de réussite



CONTENU

S'approprier les fondements sur la fertilité des sols et identifier les avantages apportés par les couverts végétaux

Déterminer les espèces végétales et identifier les méthodes d'implantation des couverts

Mettre en place, valoriser et évaluer les couverts (grandes cultures ou élevage) dans un système en agriculture de conservation des sols



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs
Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique qui met à plat les différentes espèces et vous accompagne dans vos choix stratégiques

i

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture

de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires



9/10

Voir aussi : Gestion des adventices : adapter mes stratégies agronomiques



Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38 mai.chapelin@idf.cham

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Louise VAN CRANENBROECK 07.79.99.53.40 louise.vancranenbroeck@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Emeric HEURTAUT Hum's – Agriculteur et formateur



Gestion phosphore, potasse et apports de matière organique



OBJECTIFS

Comprendre et construire son plan de fertilisation

Être en capacité de prendre au mieux en compte l'apport des produits organiques dans sa stratégie de fertilisation.



CONTENU

Connaître la dynamique des éléments phoshore et potasse dans le sol et la plante

Avoir les clés de raisonnement afin de savoir établir son plan de fertilisation

Savoir intégrer les produits organiques dans sa stratégie de fertilisation NPK : choix du produits en fonction de l'objectif et sa situation



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs Préreguis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, Power Point, échanges, présentation essais

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Être en capacité de prendre en compte l'apport des produits organiques dans sa stratégie de fertilisation



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Voir aussi : Gestion des adventices : adapter mes stratégies agronomiques



Pôle Formation Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Emmanuel GRIARD

06.07.53.03.17 emmanuel.griard@idf.chambagri.fr Morgane VIDAL 06.43.49.22.63

morgane.vidal@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Christine LE SOUDER Ingénieur fertilisation - ARVALIS

PRODUCTION VÉGÉTALE

ENVIRONNEMENT

Gestion du risque limaces



OBJECTIFS

Acquérir les fondamentaux de la connaissance des limaces et escargots Apprendre à utiliser les outils et méthodes d'évaluation des risques Comprendre les moyens de méthodes alternatives, les critères de choix des produits Aborder les solutions matérielles et les bonnes pratiques d'utilisation



CONTENU

Anticiper le risque limace Évaluer le risque limace

Choisir le bon anti-limaces

Optimiser l'application



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Chef d'exploitation et salariés agricoles en Ile-de-France

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, vidéo projecteur, présentation physique de l'épandeur SPANDO

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation qui vous accompagne dans l'évolution de votre système de culture

INFORMATIONS PRATIQUES



Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Mercredi 9 mars 2022 - LA FERTÉ-GAUCHER (77)

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: Gratuit (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 168 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires



9/10

Voir aussi : Gestion des adventices : adapter mes stratégies agronomiques



Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Romain BOISSON

Romain BOISSON 06.07.18.21.67

romain.boisson@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Romain BOISSON - Chargé d'études protection de la ressource et captages - CARIDF

Roland DELCLAUD - Formateur / DE SANGOSSE

Nutrition des plantes, physiologie végétale et fertilité des sols en semi direct

NOUVERUTE



OBJECTIFS

Identifier les éléments minéraux nécessaires aux plantes

Savoir identifier les formes d'apports appropriées en fonction de ses cultures et de son contexte (ACS, Semis direct)



CONTENU

Comprendre comment se nourrissent les plantes

Connaître la matière organique et sa transformation

Apprendre à choisir une analyse et les formes de fertilisants les plus appropriées à sa situation

Choisir le bon mode de gestion des apports d'éléments en l'absence de travail du sol



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public: Agriculteurs - Groupe DEPHY 30000

Prérequis : Cultiver en TCS ou Agriculture de Conservation des sols



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges, rapport écrit

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Formation qui apporte des réponses et idées quant à l'adaptation de la pratique de fertilisation dans ce nouveau contexte

i

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 0 à 56 € (Sous réserve d'accord

de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires



7.8/10

Voir aussi : Comprendre et interpréter son analyse de sol



Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Morgane VIDAL 06.43.49.22.63

morgane.vidal@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Emeric HEURTAUT

Société HUM'S – Formateur et agriculteur

PRODUCTION VÉGÉTALE

ENVIRONNEMENT

GESTION ET STRATÉGIE



OBJECTIFS

Acquérir les bases d'entomologie nécessaires à développer une démarche de réduction d'utilisation des insecticides

Adopter des pratiques favorisant et valorisant les auxiliaires des cultures



CONTENU

Découvrir les références obtenues grâce aux programmes CASDAR Auxiprod et Auximore dans les réseaux DEPHY

Préserver et favoriser l'action des auxiliaires de culture

Intensifier les processus de régulation naturelle de la biodiversité fonctionnelle



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs - Groupe DEPHY 30000

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, échanges, travaux pratiques, bilan écrit

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation qui met à plat les différentes espèces et vous accompagne dans vos choix stratégiques.



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN

pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord

de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Voir aussi : Gestion des adventices : adapter mes stratégies agronomiques



Pôle Formation Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Louise Van Cranenbroeck 07.79.99.53.40

louise.vancranenbroeck@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

François Du Moulin – CA60 Ingénieur DEPHY

DEPHY

Hubert Compère - Agriculteur DEPHY Raphael Rouzes - Entomologiste

Remedium

COMMERCIAL-ISATION

CERTIPHYTO

Renouvellement du Certiphyto «Décideur en exploitation agricole»

Attention : le renouvellement doit être fait au plus tard deux mois avant la date d'échéance du certificat en cours.





OBJECTIFS

Savoir identifier et évaluer les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires tant pour les personnes que pour l'environnement Mettre en place des stratégies pour réduire l'utilisation de ces produits



CONTENU

Connaître la règlementation et sécurité environnementale

Comprendre tous les aspects : santé, sécurité, applicateur et espace ouvert au public

Réduire l'usage, méthodes alternatives



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs

Prérequis : Posséder un Certiphyto « décideur en entreprise non soumise à agrément » (anciennement « décideur en exploitation agricole »)



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pré-évaluation afin d'évaluer les notions maîtrisées et celles à approfondir, livret de formation, exercices pratiques et activités sous forme de jeux, échanges et partage d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

La Chambre d'agriculture de Région Ile-de France vous suit de près et vous accompagne. Elle est là à chaque instant avec une personne dédiée au certificat Certiphyto.

•

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Mardi 11 janvier 2022 - MAGNANVILLE (78),

Jeudi 13 janvier 2022 - ÉTAMPES (91), Mercredi 2 février 2022

- JOUY SUR MORIN (77)

■ Tarifs :

Agriculteur contributeur VIVEA : gratuit € (sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 84 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires

9/10

Voir aussi : Améliorer la gestion de mon exploitation (MesParcelles)

Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Julie ELBÉ 01.39.23.42.27

julie.elbe@idf.chambagri.fr

Inscription

Frédérique BRILLAND 01.39.23.42.40 certiphyto@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Julie ELBÉ
Chargée de mission Certiphyto
à la Chambre d'agriculture de
Région Ile-de-France

Primo accédants Certiphyto «Décideur et applicateur»



NOUNKAUTE



OBJECTIFS

Savoir identifier et évaluer les risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires tant pour les personnes que pour l'environnement

Mettre en place des stratégies pour réduire l'utilisation de ces produits



CONTENU

Connaître la règlementation et sécurité environnementale

Comprendre tous les aspects : santé, sécurité, applicateur et espace ouvert au public

Réduire l'usage, méthodes alternatives



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs, prestataires, salariés ou vendeurs qui travaillent avec

des produits phytosanitaires

Prérequis : Aucun





MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Livret de révision fourni en amont pour révision et entraînement avec d'anciens sujets

NOTRE +

La Chambre d'agriculture de Région Île-de France vous suit de près et vous accompagne. Elle est là à chaque instant avec une personne dédiée au certificat Certiphyto.



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Plusieurs dates du 6 janvier au 23 février 2022 sur toute

l'Ile-de-France (77, 78)

Tarifs:

120 € TTC.

Taux de satisfaction des stagiaires



9/10



Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38 mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Julie ELBÉ 01.39.23.42.27 julie.elbe@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Julie ELBÉ

Chargée de mission Certiphyto à la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

Voir aussi : Améliorer la gestion de mon exploitation (MesParcelles)

BIO

Découvrir les grandes cultures biologiques



OBJECTIFS

Format ECO opliquer ces

Découvrir l'Agriculture Biologique : cahier des charges, certification, l'AB en chiffres ... Comprendre les bases agronomiques (rotation, fertilisation azotée, lutte adventices, etc.) et appliquer ces connaissances pour pratiquer l'Agriculture Biologique en Grandes Cultures Identifier les conditions de réussite de la conversion à l'Agriculture Biologique



CONTENU

Comprendre l'Agriculture Biologique et découvrir une exploitation en grandes cultures biologiques
Connaître la démarche de conversion (certification, aides, etc.) et les bases agronomiques
en Agriculture Biologique

Gérer les adventices et les parasites

Comprendre les résultats technico-économiques des exploitations de grandes culture biologiques en Ile-de-France

Gérer le sol, les matières organiques et l'azote.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public: Polyculteurs en conversion à l'AB, polyculteurs conventionnels souhaitant approfondir leurs connaissances des grandes cultures biologiques

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, présentation en salle, questions-réponses, visite d'une exploitation bio, documents, témoignages de l'agriculteur, observations terrain et matériels

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation tournée sur le terrain voir une visite d'exploitation

i

INFORMATIONS PRATIQUES



Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 0 à 56 € (Sous réserve d'accord

de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires



7.8/10

Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Rémi BAUDOUIN

06.43.05.23.53 remi.baudouin@idf.chambagri.f

Intervenant(s)

Rémi BAUDOUIN Conseiller technique Grandes Cultures Bio - CARIDF

Voir aussi : Gérer l'azote en Grandes Cultures biologiques

NOUNEAUTE

Gérer sa fumur de fond P-K-Mg en grandes cultures biologiques



OBJECTIFS

BIO

Agir en fonction de ses analyses de sol, de sa rotation, de ses sols et de ses observations pour optimiser le potentiel de ses parcelles.



CONTENU

Savoir choisir les types d'analyses adaptés à ses questionnements et savoir réaliser les prélèvements d'échantillons

Savoir lire ses analyses de sol, en particulier les teneurs en P-K-Mg

Savoir identifier les différents indicateurs nécessaires à la réalisation du plan de fumure

Savoir compenser +/- les exportations selon les sols et les rotations de cultures

Savoir prendre du recul vis-à-vis des données chiffrées pour établir son plan d'entretien du sol en P-K-Mg

Identifier les sols et leurs niveaux de richesse, et réaliser son plan de fumure de fons à l'exploitation



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public: Polyculteurs AB et/ou en conversion à l'AB Préreguis : Apporter ses analyses de sols éventuelles,

Connaître sa rotation bio et ITK type: cultures, rendements, fertilisants et amendements épandus, etc.



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, power-point, outil P-K-Mg Bio du PCTAB, atelier pratique, échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation tournée sur la pratique avec une démonstration de l'outil PULV&DYNE



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Mardi 15 février 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 14 € (Sous réserve d'accord de

financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 217 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en

charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Rémi BAUDOUIN

06.43.05.23.53

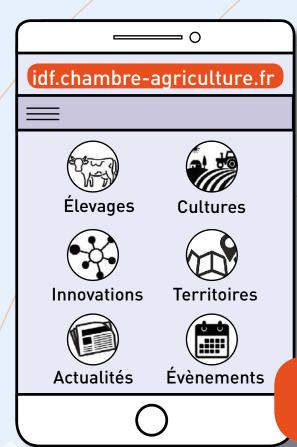
remi.baudouin@idf.chambagri.f

Intervenant(s)

Rémi BAUDOUIN Conseiller technique Grandes Cultures Bio - CARIDF

Voir aussi : Gérer l'azote en grandes cultures biologiques

L'INFO AGRICOLE 100% FRANCILIENNE



e-Newsletters



- Mes Parcelles
- Innovation

Réseaux sociaux



@ChambreAgriRegionIDF



@CAIDF



Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France



Retrouvez-nous idf.chambre-agriculture.fr



Gestion des adventices : bien choisir son matériel de travail du sol

NOUVEAUTE

PRODUCTION VÉGÉTALE

ENVIRONNEMENT

GESTION ET STRATÉGIE



OBJECTIFS

BIO

Identifier les différentes stratégies de gestion des adventices (annuelles, vivaces, faux semis) Connaître le panel de solutions d'outils de travail du sol

Comment les choisir? Comment les utiliser au mieux (réglage, vitesse, complémentarité,...)?



CONTENU

Connaître les différentes familles de matériels de travail du sol

Connaître les différents types d'intervention en fonction des objectifs recherchés

Une fois son matériel choisi, savoir l'utiliser, l'optimiser, voire le modifier





PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Céréaliers biologiques ou en conversion

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Support diaporama

Tour de table

Photos

Échanges/partages d'expériences

Matériels de travail du sol en statique sous hangar

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation



Être autonome dans le choix du meilleur outil de travail du sol en fonction des objectifs recherchés



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 iournée

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture

de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 0 à 56 € (Sous réserve d'accord

de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Voir aussi : Gérer l'azote en grandes cultures biologiques





Pôle Formation Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Rémi BAUDOUIN

06 43 05 23 53 remi.baudoin@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Damien BRUN

Référent machinisme - ARVALIS

COMMERCIAL-

BIO

Gestion des adventices : adapter mes stratégies agronomiques en agriculture biologique





OBJECTIFS

Comprendre le fonctionnement des adventices pour définir les leviers agronomiques à mettre en place Confronter les acquis théoriques à la réalité de terrain par une visite de ferme bio



CONTENU

Connaître la biologie des adventices

Comprendre les leviers agronomiques disponibles (rotations, travail du sol, date de semis, désherbage mécanique)

Confronter les acquis théoriques à la réalité de terrain par une visite de ferme bio



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs
Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation adaptée aux problématiques particulières des agriculteurs en cultures biologiques



i

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture

de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord

de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Voir aussi : Gérer l'azote en Grandes Cultures biologiques



Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Charlotte GLACHANT 01.64.79.31.20

charlotte.glachant@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Rémi BAUDOUIN, Conseiller technique Grandes Cultures Bio

Thierry GUERIN, Agriculteur en grandes cultures biologiques et légumes Alain RODRIGUEZ, Ingénieur spécialiste malherbologie et désherbage à l'ACTA Myriam OUY, conseillère grandes cultures de la Chambre d'agriculture du Loiret



Gérer l'azote en grandes cultures biologiques





OBJECTIFS

BIO

Savoir adapter son système de culture biologique (rotations, couverts, apports) pour plus d'autonomie azotée Réaliser son plan de fumure prévisionnel en AB à l'aide des outils créés par la Chambre d'agriculture de Région d'Ile-de-France



CONTENU

Connaître le cycle de l'azote et l'impact des pratiques sur sa disponibilité

Savoir identifier les conditions pour des apports d'engrais organiques efficaces et rentables

Construire des systèmes de culture pour gérer au mieux l'azote (adapter la succession de cultures et l'introduction de couverts, définir la politique d'apport d'engrais organiques en fonction de la rotation)

Savoir réaliser son plan de fumure prévisionnel en AB

Décider d'un apport d'engrais organique sur blé en fonction de la situation de la parcelle



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Céréaliers biologiques ou en conversion

Préreguis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges et exercices en groupe (OAD informatique)

Ordinateur portable vivement recommandé

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Formation pratique avec l'utilisation interactive de l'outil PGN_AB pour réaliser votre plan de fumure prévisionnel adapté à l'AB et à la réglementation



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN

pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires

7.8/1

Voir aussi : Gestion des adventices en AB : adapter mes stratégies agronomiques en agriculture biologique



Pôle Formation Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Charlotte GLACHANT 06.07.18.19.07

charlotte.glachant@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Charlotte GLACHANT

Conseillère technique en agriculture biologique de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France



PILOTEZ VOS CULTURES **EN TOUTE TRANQUILLITÉ**





GÉRER LA TRAÇABILITÉ **DE VOS PRODUCTIONS**

Gestion parcellaire cartographique

Gestion de la fertilisation

- · Agronomique (plan de fumure NPK)
- · Réglementaire (conformité Directive Nitrates

Gestion phytosanitaire*

- Conseil annuel morte-saison et conseil au champ
- Réglementaire (contrôles phytosanitaires)
- OAD Prévention des maladies orcelles



Indicateurs demandés dans le cadre de certification

Gestion des ETA (Entreprises de Travaux Agricoles)



SUIVRE VOS INDICATEURS **ENVIRONNEMENTAUX**

Suivi des mesures agro environnementales

Indicateurs environnementaux (IFT, vérification des 170 unités d'Azote directive nitrate)

* Les Chambres d'agriculture réalisant du conseil phytosanitaire sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant.





PILOTER VOTRE PERFORMANCE ÉCONOMIQUE

Suivi des performances technicoéconomiques (marge brute et semidirecte, gestion des stocks



ANTICIPER VOTRE DÉCLARATION PAC

Aide à la déclaration PAC et export vers TéléPAC

AU SERVICE DE VOTRE PERFORMANCE



Laurence Gousson Conseillère Mes Parcelles Tél.: 06.07.66.86.40 Mail: laurence.gouson@ idf.chambagri.fr





MesParcelles: se mettre à jour dans sa traçabilité





OBJECTIFS

Se mettre à jour dans sa traçabilité



CONTENU

Maîtriser sa fertilisation (calculer ses doses d'azote, réaliser son plan de fumure, saisir, consulter, vérifier et modifier ses interventions de fumure, remplir son cahier d'épandage)

Éditer les documents réglementaires (plan de fumure, cahier d'épandage, registre phytosanitaire, fiches parcellaires)

Cartographier (découper ses parcelles, renseigner les données de son assolement)

Enregistrer ses pratiques culturales (personnalisation des intrants, mise à jour des listes d'intrants, saisie des pratiques)

Vérifier les dates d'épandage et le registre phytosanitaire



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs utilisateurs de MesParcelles

Préreguis : avoir suivi une formation initiale à l'outil MesParcelles



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Utilisation de l'outil MesParcelles, navigation guidée

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRF +

Un outil des Chambres d'agriculture 100 % conçu pour répondre aux problématiques des agriculteurs notamment réglementaires, tourné sur la facilité d'utilisation



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 iour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Lundi 10 janvier 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77) Mercredi 12 janvier 2022 - ÉTAMPES (91)

Jeudi 13 janvier 2022 - MAGNANVILLE (78)

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 14 € (Sous réserve d'accord de

financement VIVEA demandé par la CARIDF)

Autre public : 182 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en

charges financières)

Taux de satisfaction des stagiaires





01.39.23.42.38 mai.chapelin@idf.chambagri.fr Responsable(s) de formation

Pôle Formation

Maï CHAPELIN

Laurence GOUSSON 06.07.66.86.40 laurence.gousson@idf.chambagri.fr

Intervenant(s) Laurence GOUSSON Chargée d'études MesParcelles

Voir aussi : MesParcelles : Prévoir, enregistrer, valoriser ses pratiques sur

OUTILS

MesParcelles : prévoir, enregistrer et valoriser ses pratiques





OBJECTIFS

Savoir utiliser les trois principaux modules de l'outil MesParcelles de manière autonome



CONTENU

Utiliser la cartographie et créer ses parcelles culturales

Renseigner les données de son assolement et utiliser les outils complémentaires de la cartographie (analyse de sol, bâtiments, éléments topographiques...)

Éditer ses documents cartographiques, ses documents techniques et réglementaires et naviguer dans l'application

Saisir, consulter et modifier ses interventions ainsi que vérifier ses enregistrements phytosanitaires

Calculer ses doses d'azote, réaliser son plan de fumure, saisir, consulter, vérifier et modifier ses interventions

Remplir son cahier d'épandage



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs futurs utilisateurs de MesParcelles

Préreguis : Savoir utiliser un ordinateur et naviguer sur Internet



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé et diaporama

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation directement sur ordinateur pour prendre la main en direct sur l'outil

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 2 demi-iournées à distance Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Agriculteur contributeur VIVEA: 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Chargée d'études MesParcelles

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

laurence.gousson@idf.chambagri.fr

Tarifs:

Intervenant(s) Laurence GOUSSON

Laurence GOUSSON

Pôle Formation Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

06.07.66.86.40

Voir aussi: MesParcelles: Améliorer la gestionl

OUTILS

MesParcelles: piloter mon exploitation





OBJECTIFS

Être autonomes dans la gestion de la traçabilité des pratiques, la création des documents réglementaires et l'analyse économique de leurs résultats



CONTENU

Découvrir MesParcelles

Créer et renseigner son assolement

Adapter l'outil à son exploitation (interventions, intrants, matériels, main d'oeuvre, types de sols)

Enregistrer les données économiques (stock de début de campagne, factures)

Éditer les documents règlementaires

Gérer ses interventions

Saisir, modifier et consulter ses interventions

Vérifier la qualité de ses interventions phytosanitaires

Réaliser sa fertilisation (Calcul de la dose d'azote, fractionnement des apports d'azote)

Saisir ses intercultures

Réaliser son cahier d'épandage

Éditer son plan de fumure et son cahier d'épandage



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs de la région Ile-de-France

Prérequis : Être équipé d'un ordinateur et avoir accès à Internet



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé, démonstration et exercices pratiques, questions/réponses

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique avec une utilisation de l'outil immédiate pour se rendre parfaitement compte de la maniabilité de l'outil



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour + 4h25 en distanciel

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Module à distance accessible à partir du 6 décembre

+ jeudi 6 janvier 2022 à CHAILLY-EN-BRIE (77)

ou Module à distance accessibleà partir du 6 décembre

+ mardi 11 janvier 2022 à ÉTAMPES (91)

Tarifs : Agriculteur contributeur VIVEA : 35 € (Sous réserve d'accord de

financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 484 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges

financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Laurence GOUSSON 06.07.66.86.40

Intervenant(s)

Laurence GOUSSON Chargée d'études MesParcelles

laurence.gousson@idf.chambagri.fr

Voir aussi: Comprendre son analyse de sol

OUTILS

MesParcelles : améliorer la gestion de mon exploitation





OBJECTIFS

Améliorer la gestion de mon entreprise avec MesParcelles



CONTENU

Utiliser ses données techniques pour connaître à tout moment ses charges opérationnelles et ainsi établir ses marges brutes

Connaître ses stocks

Enregistrer ses analyses de sol, optimiser ses doses d'engrais de fond et prévoir ses apports d'engrais de fond



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public: Agriculteurs utilisateurs de MesParcelles

Prérequis : Avoir suivi une formation initiale à l'outil MesParcelles



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exercices pratiques directement sur l'outil informatique et échanges en groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique avec une utilisation de l'outil immédiate pour garantir la prise en main

2

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Voir aussi : Comprendre et interpréter son analyse de sol



Pôle Formation

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Laurence GOUSSON

Laurence GOUSSON 06.07.66.86.40

laurence.gousson@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Laurence GOUSSON Chargée d'études MesParcelles

MesParcelles : gérer la traçabilité de mon exploitation





OBJECTIFS

Être autonomes dans la gestion de la tracabilité des pratiques, la création des documents réglementaires et l'analyse économique de leurs résultats



CONTENU

Découvrir MesParcelles

Créer et renseigner son assolement

Adapter l'outil à son exploitation (interventions, intrants, matériels, main d'oeuvre, types de sols)

Enregistrer les données économiques (stock de début de campagne, factures)

Éditer les documents règlementaires

Gérer ses interventions

Saisir, modifier et consulter ses interventions

Vérifier la qualité de ses interventions phytosanitaires

Réaliser sa fertilisation (Calcul de la dose d'azote, fractionnement des apports d'azote)

Saisir ses intercultures

Réaliser son cahier d'épandage

Éditer son plan de fumure et son cahier d'épandage



Questionnaire d'évaluation



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs de la région Ile-de-France

Préreguis : Être équipé d'un ordinateur et avoir accès à Internet

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé, démonstration et exercices pratiques, questions/réponses

NOTRE +

Une formation pratique avec une utilisation de l'outil immédiate pour garantir la prise en main

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 2 jours en présentiel et 1h40 en distanciel

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Module à distance accessible à partir du 25 novembre 2021 + jeudi 2 décembre 2021 et jeudi 27 janvier 2022 à MAGNANVILLE (78)

ou Module à distance accessible à partir du 25 novembre 2021 + mardi 7

décembre 2021 et vendredi 14 janvier 2022 à LE MÉE-SUR-SEINE (77) ou Module à distance accessible à partir du 25 novembre 2021 + lundi 13 décembre 2021 et mardi 1 février 2022 à ÉTAMPES (91)

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 47 € / Autre public: 500 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Voir aussi : Comprendre et interpréter son analyse de sol



01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Laurence GOUSSON 06.07.66.86.40 laurence.gousson@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Laurence GOUSSON Chargée d'études MesParcelles



MARAÎCHAGE

Construire et dimensionner son projet en maraîchage



OBJECTIFS

Définir sa stratégie commerciale (dimensionner son projet, choisir sa gamme et son planning de production) et choisir un site de production adapté

Étudier des comptes de résultats types et appréhender la réglementation spécifique au maraîchage



CONTENU

Définir l'orientation de son projet en maraîchage

Appréhender la réglementation liée à la production maraîchère, les avantages et les inconvénients des différentes formes de vente directe

Choisir un site de production adapté notamment la surface de production et prédéfinir le coût de la main d'œuvre afin de dimensionner son projet



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Porteurs de projets en maraîchage, céréaliers, arboriculteurs et horticulteurs

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Étude de cas pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Découverte de l'itinéraire technique de deux cultures majeures : la tomate et la fraise



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 2 jours

Modalités : Formation collective

Dates et lieux : Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès

l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord

de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).



Voir aussi : Améliorer la qualité de pulvérisation en maraîchage

Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Marie GIRAULT 06.74.94.97.78

marie.girault@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Marie GIRAULT

et Stéphane ROLLAND

Conseillers du Pole maraîcher de la Chambre d'agriculture de Région

Ile-de-France

PRODUCTION VÉGÉTALE

Mieux appréhender les contrôles réglementaires sur mon exploitation en maraîchage



OBJECTIFS

Respecter la réglementation en vigueur pour la commercialisation : étiquetage, traçabilité des produits,

Mettre en place le plus simplement possible un cahier d'enregistrement de fertilisation sur son exploitation

Connaître les exigences d'enregistrement au niveau phytosanitaire et choisir une méthode adaptée à ses contraintes



CONTENU

Connaître la réglementation liée à l'eau (autorisation de prélèvement, relevés...)

Répondre aux exigences de la réglementation azotée en maraîchage le plus simplement possible et respecter le paquet hygiène

Appréhender la règlementation phytosanitaire, la règlementation en vente directe, les informations obligatoires sur les étiquettes, la traçabilité des produits et sa mise en place



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Maraîchers Préreguis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exercices pratiques et rencontre sur une exploitation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation transversale et complète de la réglementation à la commercialisation



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture

de cette formation

Tarifs:

Tarif Vivea: 0 à 56 €

Tarif autre public : 0 à 532 €



Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Le pôle maraicher

01.30.30.40.11

Intervenant(s)

Camille FERRAND

Chargée d'études environnement Françoise CHANCEL

Chargée de mission diversification marketing

Voir aussi : Améliorer la qualité de pulvérisation en maraîchage

MARAÎCHAGE

Améliorer la qualité de la pulvérisation en maraîchage



OBJECTIFS

Améliorer les conditions d'application des produits phytosanitaires dans l'objectif d'obtenir une meilleure efficacité



CONTENU

Connaître le principe d'atomisation et les évolutions des techniques de pulvérisations (les différents moyens de réduire la dérive, réglementation et inventaire du matériel utilisé) Maîtriser les différents types de buses et transmission de la méthode permettant de mesurer la taille des gouttes (facteurs physico-chimiques) et améliorer la gualité de la pulvérisation (caractériser les dépôts de la surface de feuille à traiter)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Maraîchers Préreguis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, exposés, échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Formation pratique avec démonstration de réglage de pulvérisateur sur le terrain



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Mardi 15 février 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)

Agriculteur contributeur VIVEA : 21 € (Sous réserve d'accord de

financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 224 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en

charges financières).



Jean-Paul DOUZALS

Intervenant(s)

Pôle Formation

Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

Serge MERCIER

06.07.18.21.44

Conseiller technologique - INRAE

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

serge.mercier@idf.chambagri.fr

Voir aussi : Mieux appréhender les contrôles réglementaires sur mon exploitation en maraîchage

Produire du melon de qualité



OBJECTIFS

Connaître les bases de la production et maîtriser la fertilisation Gérer les périodes et systèmes de production ainsi que l'irrigation en particulier en fin de cycle de production



CONTENU

Réussir la mise en place des cultures dans les meilleures conditions (systèmes de production, limites climatiques aux cultures sous abris et plein champ, types de sol et limites des sols inadaptées, importance de la fertilisation azotée sur la qualité, nécessité de la taille et de l'écimage)

Contrôler les différents paramètres de culture visant à l'obtention de la qualité (gestion de l'irrigation au fil de la culture en fonction des phases végétatives, intérêt de la pollinisation par bourdons, gestion sanitaire de la culture, problèmes essentiels et mineurs, réussir à cueillir à pleine maturité)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Maraîchers

Prérequis : Produire ou souhaitant débuter cette culture



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation personnalisée selon les problématiques des stagiaires dispensée par formatrice experte de la culture de melon

;

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN

pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires



9/10

Voir aussi : Abeilles : Des alliées de l'agriculture à préserver

Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Pôle maraîcher Région Ile-de-France Stéphane ROLLAND

06.60.28.59.78

stephane.rolland@idf.chambagri. Marie GIRAULT

06.74.94.97.78

marie.girault@idf.chambagri.f

Intervenant(s)

Isabelle DEVANT Conseillère melon à la Chambre d'agriculture de l'Indre et Loire

MARAÎCHAGE

Optimisation technique de la conduite de la tomate sous abri en pleine terre



OBJECTIFS

Connaître les exigences de la tomate Optimiser la conduite climatique de ses abris Gérer la conduite culturale



CONTENU

Connaître les exigences de la culture (exigences pédoclimatiques, fertilisation, irrigation...) afin d'obtenir une qualité optimale en fonction : du créneau de production, des abris, du climat, du type de sol, des variétés choisies, etc.

Gérer de façon optimale le climat sous abris : température, hygrométrie, luminosité, etc. Conduire au mieux sa culture : plantation, taille, effeuillage, récolte, conservation, etc.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Maraîchers Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation exhaustive qui traite de la conduite de la culture de A à Z

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Tarif Vivea: 0 à 56 €

Tarif autre public : 0 à 532 €



Voir aussi : Améliorer la qualité de pulvérisation en maraîchage

Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38 mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Pôle maraîcher Région Ile-de-France

Stéphane ROLLAND 06.60.28.59.78 stephane.rolland@idf.chambagri. Marie GIRAULT 06.74.94.97.78 marie.girault@idf.chambagri.f

Intervenant(s) À déterminer

Optimisation technique de la conduite de la fraise hors-sol



OBJECTIFS

Améliorer la qualité gustative de la fraise en conservant un bon rendement Optimiser la conduite climatique de ses serres pour limiter au maximum la prolifération des ravageurs (drosophile, thrips, etc.) tout en diminuant le recours aux produits phytosanitaires



CONTENU

Savoir mettre en œuvre les innovations existantes pour améliorer la conduite de la fraise hors sol : structures d'abris, gouttières, substrats, fertilisation, techniques de plantation, aspects variétaux, conduite de plantes, aspects sanitaires, etc.

Optimiser l'environnement climatique d'une serre



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Maraîchers Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation exhaustive autour de la culture de fraise notamment la température et l'hygrométrie favorable, l'irrigation en fonction des stades végétatifs

i

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN
pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires



Voir aussi : Améliorer la qualité de pulvérisation en maraîchage

Pôle Formation

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Serge MERCIER

01.64.79.30.88

serge.mercier@idf.chambagri.fr

Intervenant(s) Marie GIRAULT

et Stéphane ROLLAND
Conseillers du Pôle maraîcher de la
Chambre d'agriculture de Région
lle-de-France

Produire des fraises hors-sol sous abris : perfectionnement





OBJECTIFS

Avoir des rappels sur la culture hors sol en elle-même

Approfondir la physiologie du fraiser

Revoir le choix du type de plant

Aborder l'éclairage et le chauffage

Revoir les équipements de cultures

Approfondir la fertilisation et la gestion de l'eau

Aborder les systèmes de recyclage des eaux de drainage ou valorisation de celles-ci

Faire un point sur les nouveautés en Protection Biologique Intégrée.



CONTENU

Comprendre la physiologie du fraisier

Différencier les systèmes de culture de fraises hors sol

Comprendre les bases de la fertirrigation en culture de fraisiers sur substrat

Apprendre les méthodes de gestion climatique sous abris et la protection phytosanitaire de la culture du fraisier



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Maraîchers de la région Ile-de-France

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, échanges, présentation Power point, discussions, jeux

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation exhaustive autour de la culture de fraise notamment la température et l'hygrométrie favorable, l'irrigation en fonction des stades végétatifs

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 iour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Mardi 18 janvier 2022 - CERGY (95)

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 14 € (Sous réserve d'accord de

financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 182 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en

charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires





Pôle Formation Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Stéphane ROLLAND

06.60.28.59.78

stephane.rolland@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Stéphane ROLLAND

Conseiller du Pôle maraîcher de la Chambre d'agriculture de Région

Ile-de-France

Voir aussi : Améliorer la qualité de pulvérisation en maraîchage

NOUVEAUTE

Améliorer la production de framboises



OBJECTIFS

Produire des framboises qualité en garantissant de bons rendements et en gérant sa consommation d'eau, d'engrais et de produits phytosanitaires



CONTENU

- Comprendre les attentes de la clientèle, le marché
- Comprendre la physiologie du framboisier
- Connaitre les différents systèmes de culture de framboisiers en hors sol et sol
- Optimiser la fertilisation et l'irrigation des cultures de framboisiers
- Gestion climatique sous abris
- Protection sanitaire du frambroisier



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Maraîchers Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, échanges, présentation power point, jeux, exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation exhaustive autour de la culture de la framboise notamment les équipements, types de



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Lundi 24 janvier 2022 - PARIS (75)

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 28 € (Sous réserve d'accord de

financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 196 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en

charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Camille LECLERC 06.07.18.21.44

camille.leclerc@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Karine BARIERE Conseillère experte CA Corrèze

Taux de satisfaction des stagiaires

Gestion de la fertilité biologique des sols en maraîchage





OBJECTIFS

Connaître le rôle de la matière organique, choisir l'amendement organique adapté et mieux gérer les apports



CONTENU

Optimiser l'utilisation de produit selon leurs fonctions (sources, caractérisation et rôle des différents types de matières fertilisantes)

Connaître et choisir les applications agronomiques (décryptage d'étiquette d'engrais et amendements organiques, décryptage d'analyses biologiques des sols maraîchers)



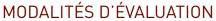
PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Maraîchers Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges, études de cas, décryptage d'analyses de sol



Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Un formateur expert des problématiques de fertilité des sols depuis plus de 10 ans

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord

de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires



Pá

Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Camille LECLERC 06.07.18.21.44 camille.leclerc@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
Thibault DEPLANCHE
CELESTA-LAB

Voir aussi : Abeilles : Des alliées de l'agriculture à préserver

Comment concilier réglementation et commercialisation de ses légumes biologiques de manière sereine?



OBJECTIFS

Faire un panorama sur la réglementation Appréhender plus sereinement un éventuel contrôle



CONTENU

Respecter la réglementation en vigueur pour la commercialisation : étiquetage, tracabilité des produits

Mettre en place un cahier d'enregistrement de fertilisation sur son exploitation

Connaître les exigences d'enregistrement au niveau des produits et choisir une méthode adaptée à ses contraintes



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public: Maraîchers biologiques

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRF +

Une formation pratique qui oscille entre réglementation et facilité de mise en place

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Voir aussi : Gestion de la fertilité biologique des sols en maraîchage



Pôle Formation Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Audrev COULON 01.30.32.76.58 06.72.76.07.40 audrey.coulon@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Camille FERRAND

Chargée d'études environnement de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

Maintien de la qualité commerciale des légumes



OBJECTIFS

Maintenir la qualité commerciale des légumes de la récolte à leur mise en vente grâce à une meilleure connaissance des principales étapes de leur évolution au cours de leur conservation



CONTENU

Connaître la nature des légumes commercialisés pour mieux comprendre leur évolution après récolte

Appréhender les principaux dégâts, maladies de conservation et ravageurs légumes

Maintenir la qualité commerciale des produits, de la récolte à leur mise en vente



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public: Maraîchers biologiques

Préreguis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique qui oscille entre réglementation et facilité de mise en place



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Voir aussi : Abeilles : Des alliées de l'agriculture à préserver



Pôle Formation Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Serge MERCIER 06.07.18.21.44

serge.mercier@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Marie-Hélène HOCHEDEZ Ingénieure formatrice de la Direction Valorisation et Transfert de l'antenne CTIFL de Rungis

Production de légumes de plein champ en agriculture biologique



OBJECTIFS

Comprendre les attentes de marché des légumes de plein champ et les circuits de commercialisation Apprendre à insérer les LPC dans une rotation BIO



CONTENU

Comprendre les atouts/contraintes de chaque espèce (organisation du travail, investissement, main d'œuvre, ...)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs BIO

Prérequis : Être en agriculture BIO et/ou être irrigant ou futur irrigant ou en besoin d'éléments pour se lancer sur un projet d'irrigation



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Cette formation vous aidera à concrétiser votre projet d'investissement d'irrigation et de maîtriser les attentes du marché



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 2 jours

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN

pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord

de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).



Pôle Formation Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Rémi BAUDOUIN 06.43.05.23.53

remi.baudouin@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Rémi BAUDOUIN

Conseiller grandes cultures bio

Voir aussi : Gestion de la fertilité biologique des sols en maraîchage

HORTICULTURE ET PÉPINIÉRISTES

Reconnaissance des auxiliaires de cultures et aménagements favorables en horticulture et pépinière





OBJECTIFS

Connaître les différents auxiliaires de cultures, leur écologie et leur intérêt

Savoir identifier les auxiliaires de cultures

Connaître les aménagements favorables aux auxiliaires de cultures

Être capable de se projeter sur son exploitation : quels aménagements et où ?



CONTENU

Reconnaître les auxiliaires aux différents stades : identification de certains groupes (carabes, syrphes, chrysopes, coccinelles et autres)

Connaître leurs besoins bio-écologiques : Présentation des différents types d'aménagements pour favoriser la biodiversité fonctionnelle



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Producteurs et salariés d'entreprises horticoles et de pépinières

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Diaporama, guides Auximore, échanges et observations sur le terrain

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique qui vous emmène sur le terrain mettre en application et observer pendant le temps de formation

;

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture

de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières)

de prises en charges financières).

Voir aussi: Accompagner les changements: Management



Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Isabelle CADIOU 06.18.95.08.10

isabelle.cadiou@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Johanna VILLENAVE-CHASSET FLOR'INSECTES

Docteure en entomologie et écologie du paysage

Accompagner les changements : Management Module 1 "Communiquer pour mieux manager"



OBJECTIFS

Acquérir les connaissances et compétences de base en matière de communication, pour l'encadrement d'une équipe de travail et la conduite d'un chantier



CONTENU

Comprendre et prendre en compte la communication verbale et non verbale

Prendre conscience des cadres de référence, des représentations, des filtres à l'écoute

Savoir écouter et s'assurer d'être compris

Donner un cadre de travail explicite et cohérent à son équipe

Savoir se positionner et transmettre l'information à ses collaborateurs et aux clients ainsi que savoir mettre en œuvre un processus d'apprentissage au bénéfice des nouveaux salariés

Apprendre à s'adapter à différents « types » de personnalité : Mieux comprendre ses réactions impulsives et celles des autres pour mieux les gérer et adopter l'attitude la plus efficace

Créer et/ou développer des espaces d'échanges fructueux en tenant compte des perceptions différentes



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Chefs d'entreprises, responsables d'entreprises, responsables de production et responsables d'équipes, personnel d'encadrement

Préreguis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exercices, mises en situation, études de cas à partir des exemples apportés par les membres du groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation complète pour toute personne gérant du personnel : gestion d'équipe, motivation du personnel, responsabilisation, planification du travail, etc.

i

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 2 jours

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Voir aussi : Accompagner les changements :

Management – Module 2 "Encadrer et animer une équipe de travail"

Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Isabelle VANDERNOOT 06.86.08.05.87

isabelle.vandernoot@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Bruno DEFFONTAINES
Cabinet DEFFONTAINES – spécialisé
dans l'accompagnement management
et gestion du changement pour les
filières agricoles et alimentaires

Accompagner les changements : Management Module 2 "Encadrer et animer une équipe de travail"



OBJECTIFS

Acquérir les connaissances et compétences de base en matière de management pour encadrer une équipe



CONTENU

Clarifier le cadre, les règles de fonctionnement, le mode d'accompagnement et de contrôle de son équipe Repérer les différents styles d'autorité, repérer son style habituel et apprendre à adapter son style à chaque situation

Motiver à travers la mise en œuvre des 5 niveaux de la motivation professionnelle et gérer les signes de reconnaissances individuels et collectifs

Étre capable de donner du sens au travail pour intéresser les salariés, repérer les causes de la démotivation et savoir les traiter

Gérer les compétences et développer les ressources de l'équipe

Savoir organiser l'équipe en tenant compte des compétences de chacun et des relations interpersonnelles, comprendre l'importance de l'entretien d'évaluation

Accompagner, favoriser et faciliter les transferts de savoir-faire

Développer un esprit d'équipe et déléguer

Favoriser la concertation dans l'équipe : réunion ou débriefing d'équipe



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Chefs d'entreprises, responsables d'entreprises, responsables de production et responsables d'équipes, personnel d'encadrement

Préreguis : Avoir suivi le module 1 "Communiquer pour mieux manager" ou une formation équivalente



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exercices, mises en situation, études de cas à partir des exemples apportés par les membres du groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation complète pour toute personne gérant du personnel : gestion d'équipe, motivation du personnel, responsabilisation, planification du travail, etc.

i

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 2 jours

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: À déterminer (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF). Autre public: 480 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en

Autre public : 480 € (Voir page 128 pour les possibilités de pris charges financières).

Voir aussi : Accompagner les changements : Management Module 3 "Gestion des conflits"



Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

06.86.08.05.87

isabelle.vandernoot@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Bruno DEFFONTAINES
Cabinet DEFFONTAINES – spécialisé
dans l'accompagnement management
et gestion du changement pour les
filières agricoles et alimentaires



Accompagner les changements : Management Module 3 "Gestion des conflits"



OBJECTIFS

Comprendre les mécanismes et le sens du conflit, apprendre à gérer et prévenir les tensions pour éviter les passages à l'acte de violence



CONTENU

Comprendre les mécanismes des conflits : la naissance du conflit, sa signification, la différence entre confrontation, conflit et violence

Traiter et prévenir les conflits : Comment repérer les tensions, les gérer pour prévenir la violence ?

Maîtriser l'assertivité : une attitude gagnante dans la gestion des conflits

Apprendre à se positionner face à l'autre : les attitudes et leurs conséquences



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public: Chefs d'entreprises, responsables d'entreprises, responsables de production et responsables d'équipes, personnel d'encadrement

Prérequis : Avoir suivi le module 1 "Communiquer pour mieux manager" et 2 "Encadrer et animer une équipe de travail" ou une formation équivalente



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exercices, mises en situation, études de cas à partir des exemples apportés par les membres du groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation complète pour toute personne gérant du personnel : gestion d'équipe, motivation du personnel, responsabilisation, planification du travail, etc.



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 2 jours

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN

pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : À déterminer (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 480 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières)

Taux de satisfaction des stagiaires



9/10

Voir aussi : Reconnaissance des auxiliaires de culture et aménagements favorables en horticulture et pépinières



Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Isabelle VANDERNOOT 06.86.08.05.87

isabelle.vandernoot@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Bruno Deffontaines

Cabinet Deffontaines – spécialisé dans l'accompagnement management et gestion du changement pour les filières agricoles et alimentaires

Reconnaissance des maladies et ravageurs



OBJECTIFS

Connaître les maladies et les ravageurs en pépinière ainsi que les conditions favorables à leur développement afin de repérer les 1 ers foyers.

Permettre aux opérateurs d'acquérir les bases de reconnaissance concernant les maladies et les ravageurs principaux dans les productions de pépinière afin d'alerter en cas d'observation.



CONTENU

Connaître les principales maladies et principaux ravageurs

Connaître les seuils de tolérance, les méthodes de prophylaxie et la gestion alternative (auxiliaires à favoriser)

Réaliser un tour de culture en pépinières afin d'observer in-situ les éléments présentés



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Débutant en suivi des cultures en pépinières

Prérequis : intérêt pour le sujet



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Diaporama, échanges et observations sur le terrain

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

L'expertise de notre formatrice spécialisée en conseil horticole et pépinière



INFORMATIONS PRATIQUES



Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture

de cette formation

Tarifs:

Frais d'inscription : 200 €



Voir aussi : Reconnaissance des auxiliaires de culture et aménagements



Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Isabelle VANDERNOOT 06.86.08.05.87 isabelle.vandernoot@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
Isabelle VANDERNOOT
Conseillère pépinières CARIDF

mesp<mark>a</mark>rcelles accélérateur de performance

Simplifier et optimiser le suivi de mon exploitation arboricole avec MesParcelles



OBJECTIFS

Savoir utiliser l'outil informatique MesParcelles

Répondre aux obligations réglementaires auxquelles vous êtes soumis en toute simplicité



CONTENU

Gérer son exploitation (enregistrer les travaux effectués de la plantation à la récolte, vérifier la conformité de son registre phytosanitaire, documents techniques et réglementaires, connaître l'état de ses stocks disponibles et en terre, connaître les prix moyens d'achat)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Arboriculteurs

Préreguis : Savoir utiliser un ordinateur et naviguer sur internet



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges et mises en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation



Un outil des Chambres d'agriculture 100 % concu pour répondre aux problématiques des agriculteurs notamment réglementaires, tourné sur la facilité d'utilisation



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture

de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 35 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 203 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en

charges financières).



Pôle Formation Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38 mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Laurence GOUSSON 06.07.66.86.40 laurence.gousson@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Laurence GOUSSON Conseillère spécialisée MesParcelles

Taux de satisfaction des stagiaires

Voir aussi : Le budget de trésorerie : un outil de pilotage pour votre entreprise

Taille de formation de la vigne et gestion de l'enherbement

NOUVEAUTE



OBJECTIFS

S'approprier les techniques de taille des jeunes vignes récemment implantées en IdF et maitriser la gestion de l'enherbement



CONTENU

Identifier les différentes techniques de taille de la vigne
Maitriser les différentes techniques de taille



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs de la région Ile-de-France

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, diaporama et échanges, visite terrain

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une journée technique adaptée au terroir francilien

i

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Vendredi 4 février 2022 - ETAMPES (91) Jeudi 10 mars 2022 - CHELLES (77)

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 21 € (Sous réserve d'accord de

financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 189 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en

charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38 mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Guillaume MICHEL 06.72.92.37.26 guillaume.michel@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Guillaume MICHEL
Responsable Pôle Filières - CARIDF
Michel BADIER

Conseiller Vigne - CA du Loir et Cher

Voir aussi : Démarrer mon projet viticole

Démarrer mon projet viticole en Ile-de-France



OBJECTIFS

S'approprier les bases et maîtriser les données technico-économiques de la viticulture Construire les projets de plantation et de commercialisation dans le contexte francilien Élaborer un plan d'action sur les pratiques et réglementations viticoles



CONTENU

Connaître les obligations réglementaires d'une plantation de vignes

Créer une exploitation viticole (présentation du cycle de la vigne, choix des terroirs, types de sol, environnement, cépages)

Capitaliser et échanger sur les études et les différents travaux à réaliser sur un cycle d'une année Prospecter sur les besoins en matériel, en main d'œuvre (étude et simulation du retour sur investissement)

Accroître sa rentabilité économique (méthodes et techniques culturales, analyse du marché, les circuits de vinification, les critères de qualités, étude des circuits de commercialisation)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public: Tous les exploitants agricoles et futurs exploitants

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges, visite du vignoble

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation au contact du terrain avec une présentation du modèle viticole directement chez l'agriculteur-viticulteur

•

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 2 jours + 1h30 à distance Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Mardi 02 et mercredi 03 février 2022 - ÉTAMPES (91)

+ 1h30 à distance (Lundi 24 janvier 2022)

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 31 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 627,50 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires



Pôle Formation Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Guillaume MICHEL

06.72.92.37.26

guillaume.michel@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Guillaume MICHEL
Responsable Pôle Filières - CARIDF
Michel BADIER
Conseiller Vigne - CA du Loir et Cher
Julien BRUSTIS

Gérant SCEA DAVRON et Directeur de la Winerie Parisienne

9/10

Voir aussi : Abeilles : Des alliées de l'agriculture à préserver

Distiller mes plantes aromatiques

NOUVERUTE



OBJECTIFS

Maîtriser les techniques de distillation pour produire une huile essentielle de qualité Savoir maîtriser l'outil de distillation (les différentes phases, la chaudière et sa production de vapeur) Appréhender les aspects de maintenance de l'outil



CONTENU

Maîtriser les fonctionnalités d'une installation de distillation

Connaître les principes de la distillation à la vapeur

Savoir conduire une chaudière vapeur

Appréhender la notion de qualité des huiles essentielles



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Producteurs de plantes aromatiques

Préreguis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Formation dynamique et tournée sur la pratique avec un atelier sur place (outil CUMA Milly PPAM Production)

i

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 2 jours

Modalités : Formation collective

Dates et lieux : Pré inscrivez-vous auprès de Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 0 à 56 € (Sous réserve d'accord

de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires

9/10

Voir aussi : Communiquer positivement sur son métier et ses pratiques



Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

01.39.23.42.30

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Rémi BAUDOUIN 06.43.05.23.53

remi.baudouin@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

M. Bert CANDAELE

CRIEPPAM Ingénieur spécialisé dans la récolte et la transformation des PPAM

NOUVEAUTE

Phytothérapie par les plantes



OBJECTIFS

Acquérir les bases nécessaires pour la prise de décision d'une application à bon escient des extraits fermentés et des huiles essentielles



CONTENU

Connaître les stratégies de défense des végétaux et des ravageurs

Apprendre les préparations à base de plantes et le processus de fermentation

Choisir le mode de traitement

Étudier le mode d'action des éliciteurs (produits phytosanitaires naturel)

Connaître la définition théorique des huiles essentielles

Découvrir la classification et les actions des familles de principes actifs

PUBLIC ET PRÉREQUIS



agriculture de conservation et les agriculteurs bio

Pré requis : aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, exposé biologique, reconnaissance au microscope, préparations d'extraits fermentés, atelier test de solubilité, reconnaissance des espèces, atelier sur l'étude chromatographique

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Formateur expert en Biochimie-végétale



INFORMATIONS PRATIQUES



Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture

de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 0 à 56 € (Sous réserve d'accord

de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).





Pôle Formation Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

06.21.66.32.10

benoit.savalle@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

PETIOT Eric - Expert biochimie végétal

Arbres et haies champêtres pour tirer profit des Infrastructures Agroécologiques (IAE)





OBJECTIFS

Comprendre les différentes fonctions possibles d'une IAE d'arbres ou de haies champêtres (biodiversité, érosion, brise vent, continuité écologique).

Savoir concevoir une IAE efficace pour l'environnement et adaptée à l'exploitation (Concurrence avec la culture, sol drainé, orientation du soleil, matériel et temps d'entretien...). Connaître les sources d'aide financière et technique pour accompagner mon projet. Savoir communiquer pour tirer profit de ses IAE auprès des acteurs économiques (filières et contrats), environnementaux (agence de l'eau, PAC) et de son territoire de proximité (habitant, communes...)





CONTENU

Comprendre les différentes fonctions possibles d'une IAE d'arbres ou de haies champêtres

Savoir concevoir une IAE efficace pour l'environnement et adaptée à l'exploitation

Savoir communiquer pour tirer profit de ses IAE auprès des acteurs économiques



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs de la région Ile-de-France

Préreguis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Quizz, tour de table, atelier individuel, atelier en petit groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Cette formation vous apportera les connaissances nécessaires pour comprendre le fonctionnement des IAE à base d'arbres et de haies champêtres



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Jeudi 10 février 2022 - LA CHAPELLE MOUTILS (77)

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 21 € (Sous réserve d'accord de

financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 203 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en

charges financières).

Voir aussi: Aménagements Grandes Cultures



P

Pôle Formation

Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Louise VANCRANENBROECK

07.79.99.53.40

louise.vancranenbroeck@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Guillou Alan

Coordinateur / Les Planteurs volontaires

PROAGRI

Sondes irrigation connectées





Mesurer la teneur en eau des sols avec les sondes capacitives pour piloter l'irrigation des cultures



Les conseillers de la Chambre d'agriculture s'appuient sur le réseau de sondes capacitives qui mesurent directement l'humidité dans le sol pour délivrer leur conseil irrigation aux irriguants.

Un réseau qui se développe

2017 **○** 35 sondes

blé tendre, orge de printemps, betteraves, maïs, pommes de terre

2018 64 sondes

2019 69 sondes

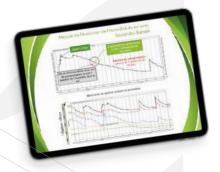


CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

- Sondes de 60 cm (capteur d'humidité tous les 10cm)
- Communication via réseau bas débit SIGFOX ou GPRS
- Lecture des données sur plateforme PC et application mobile
- émission des données de manière automatique toutes les 15 mn

LES AVANTAGES

- Le technicien ou l'agriculteur **n'a plus** besoin de se déplacer pour relever les mesures au champ
- Données ultra-locales accessibles en continu et en temps réel
- Gain en précision et en qualité d'interprétation des données













Environnement de l'élevage



OBJECTIFS

Sensibiliser les aviculteurs à l'intérêt de mettre en place un parcours arboré, en particulier vis-à-vis du bien-être animal

Être capable d'aménager son parcours par l'enrichissement de son milieu d'élevage et ainsi permettant l'expression des comportements de ses animaux (volailles porcs en plein air)

Être capable de gérer son parcours en milieu naturel pour le bien-être des animaux

Être capable de gérer des problèmes qui peuvent survenir dans son parcours (extrêmes climatiques, prédateurs)



CONTENU

Connaître les principes et la règlementation de Bien-être animale et notamment la réglementation « référent bien-être animal »

Comprendre les enjeux autour de parcours par rapport au bien-être animal

Connaitre les enjeux sanitaires autour de parcours par rapport au bien-être animal

Proposer des actions à apporter pour chaque parcours des élevages



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Chef d'exploitation et salariés agricoles d'Ile-de-France

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et travail en groupe, exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Formation pratique avec une présentation à l'ensemble des stagiaires de cas sur carte ou google Maps

•

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Mardi 1 mars 2022 - Lundi 28 mars 2022 -

LE MÉE-SUR-SEINE (77)

Mardi 29 mars 2022 - GALLUIS (78)

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 14 € (Sous réserve d'accord de

financement VIVEA demandé par la CARIDF)

Autre public : 203 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en

charges financières)

Voir aussi : Hygiène dans mon atelier de transformation ou point de vente à la ferme (hors HACCP)



Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Ahcène BOUKAÏBA 06.86.49.96.20

ahcene.boukaiba@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Ahcène BOUKAÏBA

Docteur vétérinaire à la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

Gestion du bien-être animal des volailles à l'abattoir - Opérateurs



OBJECTIFS

Être capable de définir les notions de bien-être animal

Connaître la réglementation relative à la protection des animaux

Être capable de réaliser l'inspection ante-mortem relative au bien-être des animaux

Être capable d'apporter des mesures correctives en cas de problème- Définir les points critiques au niveau des postes de travail

Acquérir le certificat de compétences concernant la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort



CONTENU

Maîtriser la notion de bien-être animal (contexte règlementaire et législatif, connaissances de l'animal) Savoir manipuler et soigner (manipulation, déchargement et attente des animaux avant l'abattage Connaître et appliquer la procédure de mise à mort (techniques d'étourdissement, saignée, cas d'un abattage sans étourdissement)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Personnel travaillant au contact des volailles vivantes, pouvant occuper tous les postes suivants : opérations de déchargement, accrochage, saignée, réglages anesthésie

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges, questions réponses

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Acquisition du certificat de compétence concernant la protection des animaux dans le cadre de leur mise à mort

INFORMATIONS PRATIQUES



Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires



Voir aussi : Communiquer positivement sur son métier et ses pratiques agricoles, un véritable enjeu de société!



Responsable(s) de formation Thomas VENETIS 06.87.60.52.37 thomas.venetis@idf.chambagri.fr

Intervenant(s) Jean-Francois GUINARD Formateur AVIPOLE Formation

HACCP en abattoir de volailles et atelier de découpe et/ou de transformation de produits d'origine animale



OBJECTIFS

Acquérir la méthode HACCP pour ses productions de denrées d'origine animale Savoir mettre à jour son plan de maîtrise sanitaire en cas de modification de ses fabrications



CONTENU

Comprendre la méthode HACCP

Identifier et résoudre les principaux dangers de sécurité sanitaire en production de denrées d'origine animale

Déterminer les mesures préventives à mettre en place

Gérer et améliorer le système HACCP mis en place



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Responsables d'abattoirs de volailles, d'ateliers de découpe de viandes ou d'ateliers de

transformation de produits d'origine animale

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et travail en groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Formation pratique avec la conception sur place de documents nécessaires à la mise en place de la méthode HACCP pour votre production

•

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Mardi 1er mars 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 14 € (Sous réserve d'accord de

financement VIVEA demandé par la CARIDF)

Autre public : 203 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en

charges financières)

Taux de satisfaction des stagiaires



9/10

Voir aussi : Hygiène dans mon atelier de transformation ou point de vente à la ferme (hors HACCP)



01.39.23.42.38 mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Thomas VENETIS 06.87.60.52.37

thomas.venetis@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Thomas VENETIS

Conseil expert qualité

Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France



Hygiène en atelier de transformation fermière des produits d'origine animale



OBJECTIFS

Être capable d'appliquer les bonnes pratiques d'hygiène pour la production de denrées alimentaires d'origine animale et mettre sur le marché des produits sains



CONTENU

Respecter la réglementation en vigueur relative à la sécurité des aliments, pouvoir identifier le statut de son atelier

Identifier les différents dangers pouvant contaminer ses productions

Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène pour ses productions de denrées d'origine animale et en contrôler l'efficacité.



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Éleveurs et opérateurs manipulant des denrées alimentaires d'origine animale Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Diaporama et restitution des supports, fiches descriptives des micro-organismes faites par l'ANSES, échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Un formateur expert en qualité

informations pratiques

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 35 € (Sous réserve d'accord de

financement VIVEA demandé par la CARIDF)

Autre public : 238 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en

charges financières)

Taux de satisfaction des stagiaires



3.4/10

Voir aussi : HACCP en abattoir de volailles et atelier de découpe et/ou de transformation de produits d'origine animale



Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Thomas VENETIS 06.87.60.52.37

thomas.venetis@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Thomas VENETIS

Conseiller Qualité du service élevage de la CARDIF

Utiliser le nouveau GBPH européen pour élaborer son PMS en production laitière fermière





OBJECTIFS

Connaître le cadre règlementaire et le GBPH

Comprendre les dangers biologiques, les risques associés et les moyens de les maîtriser Comprendre les dangers physiques et chimiques, les risques associés et les moyens de les maîtriser Savoir élaborer mon PMS en utilisant le guide GBPH européen



CONTENU

Maîtriser le cadre règlementaire et le GBPH

Connaître les dangers biologiques, physiques et chimiques, les risques associés et les moyens de les maîtriser Élaborer mon PMS en utilisant le guide GBPH européen



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Producteurs laitiers fermiers et artisanaux, salariés d'ateliers de fabrication laitière fermière, porteurs de projets à l'aube de leur démarrage en atelier de fabrication laitière fermière Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, exposé oral et vidéoprojecteur, exercices (brainstorming...), jeu gommettes, bilan écrit

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Un formateur agrée au guide Européen de bonnes pratiques d'hYgiène en production de fromages et de produits laitiers fermiers et artisanaux.

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 2 jours

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Lundi 10 et lundi 17 janvier 2022 - LE CHESNAY (78)

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 42 € (Sous réserve d'accord de

financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 378 € (Voir page 128 pour les possibilités de

prises en charges financières).



Pôle Formation Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38 mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Yann SIMON 06.07.35.02.74 yann.simon@idf.chambagri.fr

Intervenant(s) Yann SIMON Conseiller Technique Fromager

Voir aussi : L'hygiène dans mon atelier

Concevoir son atelier de transformation de produits laitiers





OBJECTIFS

Être capable de concevoir son atelier de transformation de produits laitiers en fonction de son activité (volume, organisation du travail, etc.)



CONTENU

Définir son projet

Se repérer dans la réglementation

Agencer et dimensionner son atelier

Choisir les bons matériaux de construction pour l'aménagement intérieur

Identifier les fluides et les gérer

Choisir son matériel en fonction de son activité

Confronter les acquis avec une visite d'atelier (45 min du Mée)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Producteurs laitiers fermiers et artisanaux, porteurs de projets à l'aube de leur démarrage en atelier de fabrication laitière fermière.

Pré requis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, exposé, étude de cas en collectif, commentaire et analyse, visite d'exploitation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Un formateur agrée au guide Européen de bonnes pratiques d'hYgiène en production de fromages et de produits laitiers fermiers et artisanaux

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 2 jours

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Jeudi 20 et vendredi 21 janvier 2022 - LE MEE-SUR-SEINE (77)

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 42 € (Sous réserve d'accord de

financement VIVEA demandé par la CARIDF)

Autre public : 420 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en

charges financières)

Voir aussi : L'hygiène dans mon atelier

Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Yann SIMON 06.07.35.02.74

yann.simon@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Yann SIMON

Conseiller Technique Fromager

Patrick ANGLADE

Conseiller et formateur en Fromagerie CFF Patrick ANGLADE

Sécuriser les stocks fourragers et acquérir de l'autonomie face aux aléas climatiques - Méteils d'hiver





OBJECTIFS

Acquérir les connaissances pour choisir des espèces à implanter et à associer dans des méteils d'hiver adaptés

Appréhender l'intérêt des différentes espèces, les associations possibles, les dates d'implantation, les stades de récolte et modes de conservation



CONTENU

Acquérir les connaissances pour choisir les espèces les mieux adaptées en Ile-de-France pour l'implantation de méteils d'hiver : bases botaniques des différentes espèces adaptées, intérêt zootechnique des espèces retenues, règles agronomiques à respecter pour l'implantation de chaque espèce

Créer des mélanges et mettre en place des méteils : échange participatif sur des cas concrets de constitution de mélanges



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Éleveurs bovins, ovins et caprins de région Ile-de-France

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentation théorique sur les bases botaniques de connaissance des espèces, cas concret, échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Un formateur expert en triage et en semences fourragères

ž

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Voir aussi : Hygiène dans mon atelier de transformation ou point de vente à la ferme (hors HACCP)



Pôle Formation Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Tessa BERGOUNHON 06.86.49.96.13

tessa.bergounhon@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
Pierre GAYRAUD

Expert en triage et en semences fourragères – Société Michel SEED

Éleveurs bovins lait : optimiser la gestion technique et économique de l'exploitation



OBJECTIFS

BOVIN

Connaître les principes de la gestion technique et économique de l'exploitation



CONTENU

Appréhender la gestion technique du troupeau

Comprendre et maîtriser la gestion technico-économique de l'alimentation

Analyser les résultats laiterie et la Marge Brute



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Éleveurs bovins lait Préreguis : Être au contrôle laitier



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges sur les résultats moyens de la campagne présentée, questions/réponses

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique avec un thème différent d'une session à l'autre

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Voir aussi : Formation Interbev : Evaluation en vif et en carcasse des bovins, pour les éleveurs et les acheteurs



Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Yann SIMON

01.64.79.30.51 yann.simon@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Yann SIMON - Chargé de mission à la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

Engraissement et formation de persillé





OBJECTIFS

Comprendre le dépôt des différents gras des vaches en finition Déterminer l'intérêt économique d'une production de viande bovine persillée selon les acteurs de l'aval avec lesquels il travaille



CONTENU

Situer le produit dans le contexte consommation actuel

Comprendre l'impact économique et les bases théoriques sur les types de gras d'une carcasse, ainsi que les facteurs de variation et gestion du gras



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Éleveurs bovins, ovins et caprins de région Ile-de-France

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Présentation théorique sur les bases botaniques de connaissance des espèces, cas concret, échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique avec un thème différent d'une session à l'autre

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture

de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires



7.8/10

Voir aussi : Hygiène dans mon atelier de transformation ou point de vente à la ferme (hors HACCP)

Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Tessa BERGOUNHON

06.86.49.96.13

tessa.bergounhon@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Tessa BOURGOUNHON

Chargée d'étude filières à la CARIDF

Julie DUMONT

Référente technico économique élevage à la CARIDF

Jérémy DOUHAY

Chargé d'étude en élevage bovin allaitant à la CARIDF

Thierry GIBILARO

Directeur Interbev

Sylvain PENOT et Christine DUMAREST Conseillers élevage à la CARIDF

niselliers elevage a

optiprotect)

L'Outil d'Aide à la Décision pour prévoir les stades et les risques maladies de vos blés tendres et durs





SECURISER VOTRE PRISE DE DECISION

Optiprotect fonctionne grâce à des modèles testés et fiables, fournis par ARVALIS - Institut du végétal.





SECURISER VOS MARGES

Optimisez le rendement + 2q/ha

Réduisez l'utilisation de produits phytosanitaires -0,151FT

* En moyenne sur 7 ans selon les résultats d'ARVALIS - Institut du végétal.



SÉCURISEZ-VOUS AVEC UN **OUTIL FACILE À UTILISER**

Pour chaque parcelle, le stade en cours est modélisé par un pictogramme et des curseurs évoluent dans le temps du vert au rouge en fonction du risque maladie.





COMMENT FONCTIONNE L'OUTIL?

À partir de vos données parcellaires :

Variété

Date de semis

Travail du sol

Localisation

Type de sol

Précédent de culture

et de données climatologiques locales fréquentielles, réelles et prévisionnelles à 7 jours (pluviométrie à la parcelle).

Optiprotect yous indique:

les dates d'apparition des 6 stades clés de vos blés (épi 1cm, 1 nœud, 2 nœuds, dernière feuille ligulée, épiaison, floraison)

l'évolution du risque pour les principales maladies.



AU SERVICE DE VOTRE PERFORMANCE



Corinne BURDILLAT Conseillère OptiProtect Tél.: 01 64 79 30 75 Mail: Corinne.Burdillat@ idf.chambagri.fr

REJOIGNEZ LA COMMUNAUTÉ



UNE OFFRE COMPLÈTE ACCESSIBLE 24H/24

- Un tableau de bord avec l'état de vos parcelles actualisé en temps réel accessible en permanence depuis votre tablette et/ou
- La réception bihebdomadaire par mail d'une synthèse des prévisions et des recommandations.
- O Des alertes SMS en cas de recommandation de traitement.

UN ABONNEMENT ANNUEL ADAPTÉ À VOS BESOINS

- O Une unique interface : Optiprotect est un module intégré à MesParcelles.
- Pour les non-abonnés MesParcelles vous bénéficiez d'un accès limité au module Optiprotect.

UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

O Un conseiller à votre écoute qui vous aiquille sur les choix de produit et la juste dose.



CAPRIN

Caprins laitiers fromagers : améliorer la gestion technique et économique de l'exploitation



OBJECTIFS

Améliorer de manière continue et collective des aspects techniques mais aussi économiques de l'exploitation



CONTENU

Comparer différentes exploitations pour dégager des pistes d'amélioration (technique puis économique)

Connaître et comprendre l'affouragement en vert pour réduire son coût alimentaire

Comprendre et répondre à la réglementation IPG

Maîtriser les risques sanitaires en transformation laitière fermière

S'ouvrir à une autre gestion de l'élevage par une visite d'exploitation



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Éleveurs caprins

Préreguis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges, questions/réponses

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique avec présentation de résultats (techniques, production, reproduction, etc.)

i

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : À déterminer

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture

de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Voir aussi : Élevage caprins : améliorer l'élevage des chevrettes



Pôle Formation Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Alain TONNELLIER 06.86.49.96.18

alain.tonnellier@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Yann SIMON - Chargé de mission à la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France **CAPRIN**

Élevage caprins : améliorer l'élevage des chevrettes



OBJECTIFS

Progresser techniquement sur l'élevage des chevrettes



CONTENU

Remplacer les chèvres de réforme, tout en améliorant la production laitière du cheptel par la sélection des parents

Maintenir un effectif stable ou augmenter le cheptel

Améliorer l'élevage des chevrettes à différentes étapes de leurs vies : durant la phase d'allaitement, durant la phase de sevrage, du sevrage à la saillie, de la saillie à la mise bas



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Éleveurs et salariés des élevages caprins laitiers

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges, questions/réponses

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique avec plusieurs intervenants selon les sujets abordés : élevage, bâtiment, etc.

i

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : À déterminer

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

_ de celle lollialio

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Voir aussi : Caprins laitiers fromagers : améliorer la gestion technique et économique de l'exploitation



Pôle Formation Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Alain TONNELLIER 06.86.49.96.18 alain.tonnellier@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Alain TONNELIER - Conseiller caprins Guillaume DURAND - Conseiller bâtiment

CAPRIN

Les pathologies caprines



OBJECTIFS

Approfondir les connaissances sur les principales pathologies rencontrées en élevage caprin Réduire l'utilisation des antibiotiques Améliorer l'état sanitaire de(s) troupeau(x)



CONTENU

Gérer les pathologies (le colostrum et la santé des jeunes, l'intérêt des vaccins)

Connaître les principales pathologies des adultes

Contrôler le parasitisme (méthodes « traditionnelles » et méthodes « alternatives »)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Éleveurs de caprins et futurs éleveurs

Préreguis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges de pratiques et d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Un formateur vétérinaire spécialisé dans les pathologies caprines et chercheur au sein de l'OMACAP (Observatoire et des outils pour la gestion des maladies caprines)

i

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture

de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Voir aussi : Élevage caprins : améliorer l'élevage des chevrettes





Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Alain TONNELLIER

06.86.49.96.18

alain.tonnellier@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Nicolas EHRHARDT GDS Poitou-Charentes, vétérinaire et animateur de l'OMACAP

NOUNTRAUTE

CAPRIN Amélioration de la gestion technique et

économique de l'exploitation

OBJECTIFS

Identifier les perspectives d'amélioration de son exploitation en se comparant aux données techniques et économiques

Maîtriser le parasitisme sur son exploitation par la mise en place de protocole de coproscopie S'informer sur la thématique de biosécurité adaptée aux élevages caprins Gérer les périodes de canicule : autonomie fourragère de l'exploitation et ambiance de bâtiment



CONTENU

Comprendre et maîtriser ses coûts de production, identifier les marges de progression de son exploitation

S'ouvrir à un autre mode d'élevage

Maîtriser le parasitisme sur son exploitation par la mise en place de protocole de coproscopie. Sensibilisation à la biosécurité.

Prévoir les périodes de canicules



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Éleveurs et salariés caprins de la région Ile-de-France

Préreguis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, support Power point, discussions et échanges, questionnaires sur les protocoles de coproscopie, visite de l'élevage

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique avec plusieurs intervenants selon les suiets abordés : élevage, bâtiment, etc.

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires



Voir aussi : Élevage caprins : améliorer l'élevage des chevrettes

Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Alain TONNELLIER

06.86.49.96.18 alain.tonnellier@idf.chambagri.fr

Intervenant(s) CAIDF

Alain TONNELLIER - Conseiller caprins Catherine HARDY - Gérante de l'élevage de l'enclos des Chevrettes Ahcène BOUKAIBA - Vétérinaire sanitaire Julie Dumont - Conseillère technico-éco



OVIN

Raisonner la gestion techique et économique de son exploitation ovine



OBJECTIFS

Dégager des pistes d'améliorations techniques en se comparant avec les données régionales Analyser ses coûts de productions

Comprendre et répondre à la réglementation IPG

Maîtriser la gestion sanitaire du troupeau : le parasitisme Développer une prestation annexe : l'Eco pâturage



CONTENU

Comprendre et maîtriser ses coûts de production, identifier les marges de progression de son exploitation

Appréhender la gestion de l'identification pour répondre à la réglementation en vigueur

Être conscient des problèmes de parasitisme. Acquérir les méthodes de luttes contre les parasites du troupeau ovin

Acquérir les méthodes de l'éco-pâturage pour créer une activité de diversification afin d'améliorer ses revenus

S'imprégner du fonctionnement d'un éco-pâturage mixte



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Éleveurs et salariés des élevages ovins

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges, questions réponses

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique avec un thème constamment renouvelé selon les problématiques des éleveurs

i

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN

pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 0 à 56 € (Sous réserve d'accord

de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Voir aussi : Raisonner sa charge de mécanisation en croisant la technique économique et fiscale



Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr



06.86.49.96.20

ahcene.boukaiba@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Véronique ACHIN – Responsable de l'identification animale - CARDIF Philippe FEUGERE – Président de la

Société Plein environnement

Stéphanie ROCHE – Gérante de l'élevage des Fourches

Ahcène BOUKAIBA – Vétérinaire et conseiller ovin – CARIDF

Julie DUMONT – Conseillère technicoéconomique - CARIDF

82



PORCIN

Biosécurité dans les élevages de porcs



OBJECTIFS

Connaître les bases scientifiques et épidémiologiques de la peste porcine africaine Savoir concevoir et de gérer un plan de biosécurité Être capable de mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène



CONTENU

Mettre en exécution le plan de Biosécurité de protection contre la PPA et maîtriser les techniques de protection sanitaire

Réagir en cas de problèmes pathologiques (PPA et plan d'éradication, les mesures correctives)
Rédiger un protocole de nettoyage et de désinfection adapté à chaque élevage ainsi qu'un plan de protection externe et un plan de circulation pour chaque élevage



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Éleveurs de suidés à titre principal ou secondaire

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Cette formation répond à l'obligation de suivi d'une formation à la gestion du plan de biosécurité en exploitation et aux bonnes pratiques d'hygiène pour une personne de l'exploitation

;

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN

pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires

Voir aussi : Hygiène dans mon atelier de transformation ou point de vente à la ferme (hors HACCP)



01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Ahcène BOUKAIBA 06.86.49.96.20 ahcene.boukaiba@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Ahcène BOUKAIBA Vétérinaire et conseiller avicole de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France



PROAGRI

PILOTEZ ET MODULEZ VOS FERTILISATIONS AZOTÉES



L'IMAGERIE SATELLITE AU SERVICE DE

L'AGRICULTURE **DE PRÉCISION**



COLZA Déterminer précisément les besoins de vos colzas



BLÉ Optimiser les apports de fin de cycle pour combiner rendement et qualité

COMMENT ÇA MARCHE?

COLZA

Octobre

Novembre

Décembre

Janvier

Février

Mars

Avril



Prise de commande

Mesure biomasse entrée d'hiver

Mesure biomasse sortie d'hiver



Octobre

Novembre

Décembre

Janvier

Février

Mars

Dose d'azote et modulation

Avril



Prise de commande

Mesure biomasse et azote absorbé

> Dose d'azote et modulation dernière feuille

CONTACTEZ-NOUS!



Votre conseiller de secteur



Service AGRONOMIE / 01.64.79.30.75





NOUVEAUTE

AVICULTURE

Maîtriser l'hygiène dans un atelier de production des oeufs



OBJECTIFS

Etre capable de maîtriser la qualité et la sécurité sanitaire des œufs

Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène dans toutes les étapes de production, de collecte à l'expédition des œufs



CONTENU

Connaître le contexte réglementaire de production et commercialisation des œufs, maîtriser la qualité de l'œuf

Appliquer les bonnes pratiques d'hygiène dans la manipulation des œufs

Collecte, réception et tri des œufs

Mirage, calibrage, marquage et conditionnement des œufs

Stockage et expédition

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Chef d'exploitation et salariés agricoles

Prérequis : Aucun



Apport de connaissances, quizz, film, démonstration, ateliers

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation



NOTRE +

Une formation riche en intervenants avec des apports pratiques applicables directement sur le terrain



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Mercredi 2 février 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77) Mercredi 16 mars 2022 - LE CHESNAY (78) Mercredi 23 mars 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)

Tarifs:

Tarif Vivea : 21 € (Voir page 118 pour les possibilités de prises en

charges financières)

Tarif autre public : 210 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières)

Voir aussi : HACCP en abattoir de volailles et atelier de découpe et/ou de transformation de produits d'origine animale



Pôle Formation Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Thomas VENETIS 06 87 60 52 37 thomas.venetis@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

VENETIS Thomas Conseiller expert qualité, transformation à la ferme Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

Aménager son parcours en système avicole pour une performance optimale

NOUVEAUTE



OBJECTIFS

Avoir une vision précise des besoins de la poule, poulet Concevoir un parcours arboré en prenant compte ces besoins, ainsi que les contraintes techniques. financières et de temps liées à l'implantation d'arbres



Connaître les enjeux autour des parcours

Apprendre l'utilité et la performance des parcours

Concevoir son parcours arboré

Mettre en oeuvre mon projet

Financer mon projet

Visite terrain : gérer les végétaux arborés, la prairie Visite terrain: valoriser les productions, les services



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs éleveurs ou futurs éleveurs de poules pondeuses

ou poulets de chair, avec parcours

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Ecriture sur post-it des perceptions des uns et des autres, présentation visuelles et bandes sons (extrait d'émission radio), exposés, vidéos, résultats expérimentaux, témoignages, démonstration de prise en charge de plants et plantation, exercices de terrain.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRF +

Formation pratique avec des "pour actions": propositions, solutions et plan biosécurité respectant les dernières dispositions réglementaires et visite d'exploitation.

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN

pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 0 à 56 € (Sous réserve d'accord

de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public: 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires





Intervenant(s)

Pôle Formation

Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

Sixtine LE RASLE

06.43.26.43.28

Philippe GUILLET - Consultant Bois Bocage Agroforesterie - CA Pavs de

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

sixtine.lerasle@idf.chambagri.fr

Jean-Charles VICET - Conseiller Agroforestier - CA Pays de la Loire Valentin VERRET - Chargé de mission Agroforesterie et Sols Vivants en Ilede-France - Agrof'ile

François QUAGNEAUX - Conseiller forestier et agroforestier - CARIDF Sixtine LE RASLE - Chargée d'études Biodiversité - CARIDF

Voir aussi : Gestion du bien-être animal des volailles à l'abattoir

La biosécurité dans mon élevage avicole fermier



OBJECTIFS

Prendre conscience de l'importance de la prévention de l'influenza aviaire et comprendre les risques liés à la propagation du virus

Être capable de concevoir et gérer un plan de biosécurité

Être capable de mettre en œuvre les bonnes pratiques d'hygiène et de rédiger un protocole sanitaire



CONTENU

Connaître les bases scientifiques de l'influenza aviaire : caractéristiques du virus, résistances du virus, vecteurs de diffusion, etc.

Appréhender les nouvelles mesures d'hygiène prévues dans l'arrêté du 8 février 2016 : séparation des unités de production, circulation des personnes et des véhicules, conduite en bande unique dans les unités de production, épandage des fumiers, lisiers et fientes, etc.

Comprendre le plan de biosécurité : son organisation, les documents à conserver et à mettre à jour, les enregistrements à réaliser (traçabilité) et le plan de nettoyage et de désinfection



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Éleveurs de volailles élevées en plein air (poules pondeuses et volailles de chair)

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apport de connaissances, quizz, film, démonstration, études de cas, ateliers

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Le formateur est conseiller technique spécialisé sur les élevages de volailles, capable d'assurer suite à la formation un suivi sur le terrain de chaque stagiaire

•

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Lundi 21 février 2022 - GALLUIS (78)

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires



7.8/10

Voir aussi : HACCP en abattoir de volailles et atelier de découpe et/ou de transformation de produits d'origine animale



mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Ahcène BOUKAÏBA 06.86.49.96.20 ahcene.boukaiba@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Ahcène BOUKAÏBA Vétérinaire et conseiller avicole de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

Étude de cas de mise en place du plan biosécurité en élevage de volailles



OBJECTIFS

Approfondir et développer votre expertise sur le plan biosécurité



CONTENU

Connaître les nouvelles évolutions réglementaires du plan biosécurité

Connaître les fiches d'évaluation ainsi que la fiche de contrôle de la DDPP

Retenir les bonnes méthodes pour la mise en place d'un plan biosécurité

Trouver les meilleures solutions pour son élevage



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Aviculteurs spécialisés en volailles fermières

Prérequis : Avoir participé à une formation biosécurité en élevage de volailles



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Distribution de supports et visite de l'élevage de volailles

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Formation pratique avec des "pour actions" : propositions, solutions et plan biosécurité respectant les dernières dispositions réglementaires et visite d'exploitation

i

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture

de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord

de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).



Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Ahcène BOUKAIBA

06.86.49.96.20

ahcene.boukaiba@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Ahcène BOUKAIBA

Vétérinaire et conseiller avicole de la Chambre d'agriculture de Région

Ile-de-France

Pierre-Nicolas GRISEL

Ingénieur agricole et aviculteur BIO

Département de l'Essonne

M. Philippe BRARD

Aviculteur (volailles fermières) Département du Val d'Oise

Voir aussi : Gestion du bien-être animal des volailles à l'abattoir

Élevage de volailles et fabrication d'aliments à la ferme : aspects technico-économiques



OBJECTIFS

Concevoir un élevage de volailles axé sur la fabrication d'aliments à la ferme Savoir évaluer la rentabilité de l'entreprise



CONTENU

Savoir articuler l'organisation de son travail entre les différents postes (élevage, fabrication d'aliments à la ferme, production de la matière première)

Étre capable de pouvoir aller vers la diversification (élevages d'autres souches de volailles, présentation de la race gâtinaise)

Savoir évaluer la pérennité de son élevage grâce aux critères et aux références technico-économiques (focus en élevage avicole : comparaison des résultats économiques des différentes alimentations)

Connaître la valeur alimentaire des productions consommables en aviculture et les différentes formules alimentaires

Être capable de fabriquer l'aliment à partir des matières premières de l'exploitation (présentation du fonctionnement et étapes de production de l'atelier de fabrication d'aliments à la ferme)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs Préreguis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges, visite d'exploitation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation riche en intervenants avec des apports pratiques applicables directement sur le terrain

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 iour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture

de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Voir aussi : Communiquer positivement sur son métier et ses pratiques agricoles, un véritable enjeu de société!



Pôle Formation Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Achène BOUKAIBA

06.86.49.96.20

achene.boukaiba@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Hervé HARDY

Eleveur de volailles à Prunay sur Essonne

Lise IA-LAURENT

Chargée de mission circuit court

MAISON DU PARC

Laurine NEUMANN

Chargée de mission appui technico-économique à la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France





1^{ère} MARQUE NATIONALE

DE VENTE DIRECTE ET D' ACCUEIL A LA FERME

Une marque largement reconnue

8 000 agriculteurs en accueil et vente directe

5 000 points de vente et 1^{er} réseau français de distribution en vente directe

42 % des consommateurs connaissent Bienvenue à la ferme

3 millions de français en sont clients

1 milliard d'euros de chiffre d'affaires

400 000 visites chaque mois sur www.bienvenue-a-la-ferme.com

Le Cap des 100 fermes franciliennes dépassé!



UNE PRIORITÉ DONNÉE À VOTRE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

En permettant à chaque français d'accéder **simplement** aux produits et prestations de vos fermes.

REJOIGNEZ LE RÉSEAU!

Adhésion et renseignements : 01 64 79 30 65 claire.masson@idf.chambagri.fr



Retrait des carcasses de volailles et/ou de lagomorphes impropres à la consommation humaine



OBJECTIFS

Connaître la règlementation en vigueur, les risques sanitaires en abattoir et les différents rôles et positionnement du personnel

Pouvoir réaliser le contrôle de l'information sur la chaîne alimentaire (ICA)

Pouvoir réaliser le contrôle à réception des animaux vivants

Pouvoir réaliser le contrôle poste mortem des carcasses et abats et au tri des sous-produits



CONTENU

Connaître la réglementation en vigueur (les risques sanitaires en abattoir, les différents rôles et positionnement du personnel)

Contrôler l'information sur la chaîne alimentaire (les modèles de support, critères et conduite à tenir en cas de critère d'alerte, notion d'enregistrement du contrôle, connaissance des modalités de l'évaluation du personnel) Savoir réaliser le contrôle à réception des animaux vivants et le contrôle post mortem des carcasses et abats et au tri des sous-produits (bonnes pratiques d'hygiène, description des anomalies, les critères d'alertes en postmortem)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public: Personnes travaillant sur un site d'abattage de volailles. Opérateurs effectuant le retrait sur chaine, chefs d'équipe, opérateurs sur chaine d'abattage de région Ile-de-France

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Diaporamas alliant approche théorique, méthode pédagogique et discussion, méthodologie de contrôle à partir d'exemples concrets, évaluation écrite + évaluation photos

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Cette formation vous permet d'acquérir une qualification reconnue par le Ministère de l'Agriculture et les Services de la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL)

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 iour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture

de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 0 à 56 € (Sous réserve d'accord

de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Voir aussi : Gestion du bien-être animal des volailles à l'abattoir



Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Thomas VENETIS 06.87.60.52.37

thomas.venetis@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Jean-François GUINARD Formateur AVIPOLE FORMATION, habilité par le Ministère de l'Agriculture

Élevage de volailles fermières : plan de maîtrise sanitaire

NOUVEAUTE



OBJECTIFS

Acquérir les compétences pour concevoir et gérer le sanitaire aux seins des élevages de volailles fermières

Acquérir les compétences de maîtrise sanitaire de toutes les étapes au sein du plan de maîtrise sanitaire dans un abattoir de volailles fermières

Être capable de mettre en place les nouvelles mesures sanitaires déployées en élevage avicole et en atelier d'abattages de volailles fermières.



CONTENU

Être capable de mettre en place une gestion sanitaire de son atelier d'élevage de volailles Être capable de mettre en place un plan de maîtrise sur l'atelier abattage de la ferme



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Éleveurs de volailles fermières

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Visite d'élevage de Mathieu DANO et Matthieu BIRCKEL, plan de l'élevage pour exercice en groupe, paperboard pour la restitution, support individuel

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation riche en intervenants avec des apports pratiques applicables directement sur le terrain



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture

de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Voir aussi : Étude de cas de mise en place du plan biosécurité en élevage de volailles



Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Julie DUMONT 06.86.49.96.23

julie.dumont@idf.chambagri.fr

Ahcène BOUKAIBA

06.86.49.96.20

ahcene.boukaiba@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Ahcène BOUKAIBA - Vétérinaire et conseiller avicole - CARIDF Laurine DEHAUDT - Responsable qualité - CARIDF

ENVIRONNEMENT



Reconnaissance des pollinisateurs et auxiliaires de culture et aménagements favorables en grandes cultures





OBJECTIFS

Connaître les insectes pollinisateurs et auxiliaires de culture, leur écologie et leur intérêt.

Savoir identifier les pollinisateurs et auxiliaires de culture.

Connaître les aménagements qui leur sont favorables.

Être capable de se projeter sur son exploitation : quels aménagements et où ?



CONTENU

Faire connaissance avec les pollinisateurs sauvages et les auxiliaires de culture

Observer sur le terrain des pollinisateurs et auxiliaires - Techniques de capture

Découvrir les aménagements favorables aux pollinisateurs et auxilliaires

Comprendre l'importance des pollinisateurs pour l'agriculture

Connaître les outils de financements et la réglementation



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs en Grandes Cultures

Préreguis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, études de cas, échanges et visite terrain, cartographie.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique avec une seconde journée entière sur exploitation : avec observation réelle sur le terrain



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 2 jours

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN

pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Voir aussi : Abeilles : Des alliées de l'agriculture à préserver



Pôle Formation Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Sixtine LE RASLE

01.39.23.42.47 - 06.43.26.43.28 sixtine.lerasle@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Sixtine LE RASLE

Chargée de mission - CARIDF

Florent MULOT

Chargé de mission - Association

Hommes & Territoires

Connaître et favoriser les auxiliaires



OBJECTIFS

Connaître les différents auxiliaires de culture, leur écologie et leur intérêt, Savoir identifier les auxiliaires de culture,

Connaître les aménagements favorables aux auxiliaires de cultures, Être capable de se projeter sur son exploitation : quels aménagements et où?





CONTENU

Identifier les besoins écologiques des auxiliaires pour permettre leur développement

Être capable d'améliorer ses pratiques culturales pour favoriser les auxiliaires

Observer les pratiques sur une parcelle

Identifier les besoins écologiques des auxiliaires pour permettre leur développement

Reconnaître les principaux insectes auxiliaires de la parcelle

Étre capable de diminuer les interventions à base de produits phytosanitaires



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public: Exploitants agricoles d'Ile-de-France, agriculteurs en reconduction d'engagement MAEC

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges d'expériences et visite de terrain

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique en une seule journée avec après-midi sur exploitation : observation réelle sur le terrain bordure rencontrée.



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture

de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières)..

Voir aussi : Abeilles : Des alliées de l'agriculture à préserver



Pôle Formation Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38 mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Marlène MOITY

06.18.87.05.62 marlene.moity@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Marlène MOITY Conseillère Biodiversité de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

Luttez efficacement contre le varroa en apiculture



OBJECTIFS

Connaître la biologie, le développement et l'impact du varroa sur les colonies d'abeilles.

Savoir mesurer le niveau d'infestation de son rucher.

Choisir une stratégie de lutte contre le varroa adaptée à son exploitation.

Comprendre les comportements des abeilles résistantes à Varroa destructor.





CONTENU

Maitriser la biologie et cycle de développement du varroa ainsi que les altérations physiques et physiologiques, la varroase, infections virales

Comprendre les seuils d'infestation, les risques et les facteurs aggravants

Comprendre la différence entre lutte conventionnelle et lutte biologique

Adapter sa stratégie à ses pratiques

Détecter et sélectionner les colonies VHS : pratique en laboratoire et jeux de rôle



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public: Chefs d'exploitation agricole en Ile-de-France

Préreguis : Connaissances solides en apiculture, apiculteur professionnel



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, exposés théoriques, pratique au rucher, pratique en laboratoire, bilan écrit et visite terrain.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique avec un rendez-vous au rucher et une démonstration de matériels



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 2 jours

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Mercredi 2 et jeudi 3 mars 2022 - LE CHESNAY (78)

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 28 € (Sous réserve d'accord de

financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 434 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en

charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Candice LAROCHE

06.08.92.39.42

candice.laroche@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Candice LAROCHE - Chargée d'études apiculture - CARIDF Gabrielle ALMECIJA -Apicultrice - Apinov

Voir aussi : Abeilles : Des alliées de l'agriculture à préserver

Bordures de champs : définition, présentation, évaluation et conseil de gestion





OBJECTIFS

Identifier une bordure de champs et comprendre ses enjeux agro-écologiques Évaluer son état agro-écologique via une typologie simplifiée Mettre en place une gestion qui sera adaptée pour chaque type de bordure



CONTENU

Identifier une bordure de champs: définition, types de bordures et localisation

Connaître les enjeux agro-écologiques des bordures de champs : intérêts pour la flore, les insectes, la

Savoir évaluer l'état des bordures de champs : détermination simplifiée de l'état des bordures + présentation des outils.

Évaluer l'état écologique des bordures de champs sur le terrain : utilisation de la typologie simplifiée, outil Eco bordure, mise en situation sur quelques bordures



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposé, diaporama, quizz, guide flore et typologie GTNA

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation exhaustive et pratique tournée sur le conseil de gestion à appliquer en fonction de la bordure rencontrée



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 iour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture

de cette formation

Taris:

Agriculteur contributeur VIVEA: 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Voir aussi : Abeilles : Des alliées de l'agriculture à préserver



Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr



marlene.moity@idf.chambagri.fr

Sixtine LE RASLE 06.43.26.43.28

sixtine.lerasle@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Florent MULOT Chargée de mission - ASSOCIATION

HOMMES ET TERRITOIRES



Nutrition des abeilles et stratégies de nourrissement



OBJECTIES

Connaître les besoins nutritionnels fondamentaux de l'abeille. Comprendre les liens de causalité entre environnement, nutrition et santé. Savoir comment choisir un substitut nutritionnel ou un complément alimentaire.





CONTENU

Comprendre la co-évolution des abeilles et des plantes à fleurs notamment l'anatomie, morphologie, mode de communication

Comprendre les besoins nutritionnels d'une abeille en bonne santé (Sucres, protéines, acides aminés, micronutriments)

Connaitre la variabilité des besoins au cours du cycle de vie de l'abeille (Cycle de vie, carences alimentaires liées à l'environnement)

Comprendre comment l'anthropisation et les changements climatiques affectent le régime alimentaire et l'état de santé de l'abeille



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public: Chefs d'exploitation agricole en Ile-de-France

Prérequis : Connaissances solides en apiculture, apiculteur professionnel



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, exposés théoriques, étude de cas

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique avec un mix présentiel et à distance

i

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour + 1 heure à distance Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Vendredi 4 mars 2022 - LE CHESNAY (78)

Module à distance 1 heure : du 5 au 31 mars 2022

Taris:

Agriculteur contributeur VIVEA : 16 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 264 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en

charges financières).



Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Candice LAROCHE 06.08.92.39.42

candice.laroche@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Candice LAROCHE - Chargée d'études apiculture - CARIDF Benjamin POIROT - Codirigeant d'Apinov, Docteur en Chimie

Voir aussi : Abeilles : Des alliées de l'agriculture à préserver

Certification environnementale



OBJECTIFS

Connaître la procédure de Certification.

Savoir manipuler les indicateurs de performance environnementale.

Connaître les grilles d'audit du Ministère.

Situer son exploitation au regard des différents niveaux de la Certification Environnementale.

Savoir s'organiser sur son exploitation en vue d'un audit.



CONTENU

Connaître la démarche HVE et s'approprier les exigences du niveau 1

Manipuler les indicateurs de performance environnementale

Connaître les exigences du niveau 2 et les indicateurs du niveau 3

Positionner son exploitation par rapport aux critères du niveau 3



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs
Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Échanges, diaporama, autodiagnostic et documents techniques, outil de calcul de la BGA, outil de calcul des IFT

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation tournée sur des techniques d'écoute et de questionnement avec une visée très concrète.



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jours

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN

pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires



7.8/10

Voir aussi : Communiquer positivement sur son métier et ses pratiques agricoles, un véritable enjeu de société !



NOUVEAUTE

Pôle Formation Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai. chape lin@idf. chambagri. fr

Responsable(s) de formation

Camille FERRAND 06.76.19.46.17 camille.ferrand@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
Camille FERRAND





Prévention et secours civiques - niveau 1



OBJECTIFS

Apprendre les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime Savoir évaluer le contexte de l'intervention et réagir en cas d'incident par étouffement



CONTENU

Adopter les bonnes attitudes en cas d'accident par saignement et de perte de connaissance Être en capacité d'aider les victimes d'asphyxie et de malaise

Savoir réagir avec efficacité en cas de traumatisme



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs
Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et échanges d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Un intervenant spécialisé des sapeurs-pompiers

i

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Voir aussi : Entreprendre une diversification agricole : de la réflexion à la réalisation !



Pôle Formation Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Emmanuel GRIARD 06.07.53.03.17 emmanuel.griard@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
À déterminer

Le budget de trésorerie : un outil de pilotage pour votre entreprise



OBJECTIFS

Passer d'un résultat comptable à la trésorerie Analyser son fond de roulement Réaliser un budget prévisionnel de trésorerie pour savoir faire face aux aléas



CONTENU

Comprendre et savoir analyser les indicateurs pour bien gérer sa trésorerie notamment le résultat comptable, la différence entre l'EBE et l'excédent de trésorerie

Savoir calculer ses équilibres financiers et déterminer un fond de roulement

Être capable d'anticiper et d'utiliser sa trésorerie comme un élément de gestion de son entreprise : savoir établir un compte prévisionnel et un budget de trésorerie



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs
Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, échanges et exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique qui aborde tous les cas de figure et vous donne les clés de la réussite pour surmonter les aléas

i

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Voir aussi : Raisonner sa charge de mécanisation en croisant la technique économique et fiscale



Pôle Formation
Maï CHAPELIN
01.39.23.42.38
mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Alice CLIQUET 06.72.76.07.41 alice.cliquet@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
À déterminer



Capitaliser sur les richesses du travail en famille pour dépasser les "délicatesses"



OBJECTIFS

Savoir évaluer le niveau actuel de communication dans la ferme Identifier les sources de conflits récurrents et repérer les clés de conciliation Travail/Famille



CONTENU

Assimiler les spécificités des relations familiales dans le cadre professionnel

Analyser et interpréter les conséquences du travail en famille

Savoir mettre en pratique l'écoute active, le questionnement et la communication positive

Identifier ses valeurs professionnelles et les hiérarchiser



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs travaillant en famille

Préreguis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, travail en groupe et échanges d'expériences

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation tournée sur des techniques d'écoute et de questionnement avec une visée très concrète



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 2 jours

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires



9/10

Voir aussi : Communiquer positivement sur son métier et ses pratiques agricoles, un véritable enjeu de société!



Pôle Formation

Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Adèle MAURY

Adéle MAURY 06.26.36.71.50

adele.maury@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Cécile FOISSEY

Médiatrice et coach de la Chambre d'agriculture de Haute-Marne

NOUNTRAUTE

Analyse de la gestion de votre exploitation



OBJECTIFS

Être informé de l'actualité en gestion et au sein de sa région Savoir gérer ses comptes courants associés Analyser la résilience de son exploitation Analyser des produits et charges d'exploitation



CONTENU

Ètre informé de l'actualité en gestion et au sein de sa région

Ètre capable d'analyser la rentabilité de son exploitation

Identifier les forces, les faiblesses et les marges de manoeuvre des produits et charges de l'exploitation:

- Analyse des marges brutes et comparaison au groupe
- Analyse des charges de mécanisation et comparaison au groupe



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs
Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, powerpoint, post-it, échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique qui aborde tous les cas de figure et vous donne les clés de la réussite pour surmonter les aléas

i

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN

pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires



7.8/10

Voir aussi : Raisonner sa charge de mécanisation en croisant la technique économique et fiscale



Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Alice CLIQUET 06.72.76.07.41

alice.cliquet@idf.chambagri.fr

Intervenant(s) CAIDF

Pierre-Jean MOIA - Conseiller de gestion

Thierry MULOT - Conseiller Grandes
Cultures



Manager ses salariés avec Leadership



OBJECTIFS

Connaître et mettre en pratique les outils indispensables du manager Gagner confiance et autorité dans sa posture de manager Savoir développer le potentiel de ses salariés pour plus de performance Apprendre à gérer les conflits



CONTENU

Identifier son style de management et les incidences sur son équipe

Engager et fidéliser son équipe

Savoir communiquer avec ses salariés et les valoriser

Savoir communiquer avec ses salariés et les recadrer

Mettre en place des rituels managériaux

Résoudre des situations problématiques avec ses salariés



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs travaillant en famille

Prérequis : Accès internet, avoir des bases en informatique (visionner une vidéo et répondre à un questionnaire en ligne)



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table / échanges Auto-évaluation

Grille individuelle sur la vision stratégique de son entreprise

Écoute active / Entrainement en sous groupe

Élaboration d'un plan individuel, jeux de rôle

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Apprendre à manager ses salariés en acquérant la bonne posture et les outils adéquats



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 journée

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture

de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord

de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).



Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Fatna KHENAFOU 07.76.17.12.92

fatna.khenafou@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Fatna KHENAFOU

Responsable du pôle formation-coaching CARIDF

Voir aussi : Gestion du temps : les clefs pour gagner en efficacité

S'adapter aux exigences du référentiel global GAP



OBJECTIFS

Connaître et comprendre les principes du cahier des charges Global GAP version 5.2 Adapter l'organisation de son entreprise pour répondre aux exigences du référentiel Être capable de réaliser un audit interne du référentiel.



CONTENU

S'adapter au contexte social, réglementaire et technique : Pourquoi se faire certifier?

Comprendre les principes du référentiel Global GAP version 5.2

Appliquer les exigences du référentiel Global GAP



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs
Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Diaporama, exercices de découverte, paperboard, quizz, QCM

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation pratique qui aborde tous les cas de figure et vous donne les clés de la réussite.



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture

de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord

de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Voir aussi : Entreprendre une diversification agricole : de la réflexion à la réalisation !





Pôle Formation Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Camille FERRAND 06.76.19.46.17 camille.ferrand@idf.chambagri.fr

Intervenant(s) CAIDF
Alexia DESSEMOND
Centre technique Interprofessionnel
des Fruits et Légumes

SESTION ET

Gestion du temps : les clefs pour gagner en efficacité



OBJECTIFS

Clarifier sa relation au temps Gérer ses activités et ses priorités



CONTENU

Comprendre la nature et les enjeux de la gestion du temps



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs
Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, séquence de travail en individuel puis échange et travail en plénière. Exercices individuels.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation tournée sur des techniques d'écoute et de questionnement avec une visée très concrète

i

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jours

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires



9/10

Voir aussi : Communiquer positivement sur son métier et ses pratiques agricoles, un véritable enjeu de société!



Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Adèle MAURY 06.26.36.71.50 adele.maury@idf.

adele.maury@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

06.26.36.71.50 adele.maurv@idf.chambagri.fr

Seuil de commercialisation : calculer les seuils pour piloter en conjoncture



OBJECTIFS

Acquérir une méthode pour calculer les seuils de commercialisation Utiliser le support «assolement et stratégie 2020»

Appliquer pour une production à partir des charges opérationnelles et des charges de structures Valoriser mes seuils de commercialisation : comparaison à des repères, analyses collectives Comprendre la matrice gain et réaliser un autodiagnostic global de son entreprise par un diagramme SWOT



CONTENU

Comprendre les notions d'indicateurs de gestion sur les 3 aspects : rentabilité, structure financière

Apprendre le vocabulaire de gestion qui sera utilisé au cours de la formation ; coût de production : prix de revient/prix d'équilibre ou seuil de rentabilité

Calculer le coût de production, le prix de revient et seuil de commercialisation

Utiliser le seuil de commercialisation dans la gestion de l'exploitation

Savoir prendre une décision de mise en marché après récolte en fonction de la solidité financière de son entreprise et de sa capacité de résistance aux aléas financiers en utilisant les outils de matrice de gain et seuil de rentabilité



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public: Agriculteurs Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Outils d'aide à la décision, séquence de travail en individuel SWOT, puis échange et travail en plénière, exercices individuels



NOTRF +

Une formation pratique qui aborde tous les cas de figure et vous donne les clés de la réussite.



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 iour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF). Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Voir aussi : Budget de trésorerie



Pôle Formation Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Pierre-Jean MOIA 06.72.76.07.42 pierrejean.moia@idf.chambagri.fr

Intervenant(s) CAIDF

Pierre-Jean MOIA Conseiller de gestion - CARIDF François JEAN PRETRE Conseiller de gestion - AS 77

Formation juridique



OBJECTIFS

Appliquer le statut du fermage sur son exploitation en ayant les bases juridiques.

Etre capable de choisir le bon régime matrimonial.

Choisir entre forme sociétaire et individuelle, ce qui semble le plus adéquat au contexte fiscal, financier et économique de l'exploitation.



CONTENU

Comment appliquer le statut du fermage sur son exploitation avec les bases juridiques

Pouvoir choisir le bon région matrimonial

Choisir entre forme sociétaire et individuelle, ce qui semble le plus adéquat au contexte fiscal, financier et économique de l'exploitation



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public: Chef d'exploitation, salariés agricoles et particulier non agricole

Préreguis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et échanges d'expériences, tour de table, exemple et exercices

NOTRE +

Un intervenant juriste spécialiste du secteur agricole.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Jeudi 10 mars 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: Gratuit (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 416 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Voir aussi : Budget de trésorerie



Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38 mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Blandine QUENTIN

06.09.16.87.45

blandine.guentin@idf.chambagri.fr

Intervenant(s) CAIDF

Frédérique MILLOT - Chargée de mission juridique à la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

Formation comptabilité gestion



OBJECTIFS

Être capable d'utiliser les éléments comptables pour faire une analyse de gestion à partir d'indicateurs de rentabilité, de trésorerie et se structure financière.

Pratiquer la gestion de trésorerie sur un cas concret: la réalisation de son PDE, pièce indispensable pour le dossier installation.



CONTENU

Utiliser les éléments comptables pour faire une analyse de gestion à partir d'indicateurs de rentabilité, de trésorerie et de sa structure financière

Pratiquer la gestion de trésorerie sur un cas concret : réalisation de son PE, PDE, pièce indispensable pour le dossier d'installation

Monter son dossier d'installation



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Chef d'exploitation, salariés agricoles et particulier non agricole

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et échanges d'expériences, tour de table, exemple et exercices

NOTRF +

Un intervenant juriste spécialiste du secteur agricole



NOUVERULE

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Lundi 14 mars 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: Gratuit (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 416 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Voir aussi : Entreprendre une diversification agricole : de la réflexion à la réalisation !



MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

06.09.16.87.45

blandine.quentin@idf.chambagri.fr

Intervenant(s) CAIDF

Pierre-Jean MOIA, Conseiller de gestion Chambre d'agriculture de Région

Ile-de-France

Alice CLIQUET, Conseillère de gestion Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

111

GESTION ET

Formation fiscalité



OBJECTIFS

Être capable de maîtriser les différentes étapes de la vie en société Comprendre l'implication des choix fiscaux sur le foncier, l'impôt sur le revenu ou sur les sociétés, la TVA



CONTENU

Identifier et expliquer les différents choix possibles pour son exploitation en fonction des conséquences fiscales (impôts sur le revenu, impôts sur les sociétés, assujettissement à la TVA et conséquences, mode de commercialisation de la production et conséquences fiscales)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Chef d'exploitation, salariés agricoles et particulier non agricole

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et échanges d'expériences, tour de table, exemple et exercices, atelier

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation très détaillée qui aborde point par point la fiscalité

informations pratiques

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Vendredi 11 mars 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: Gratuit (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 208 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).



Pôle Formation
Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation
Blandine QUENTIN

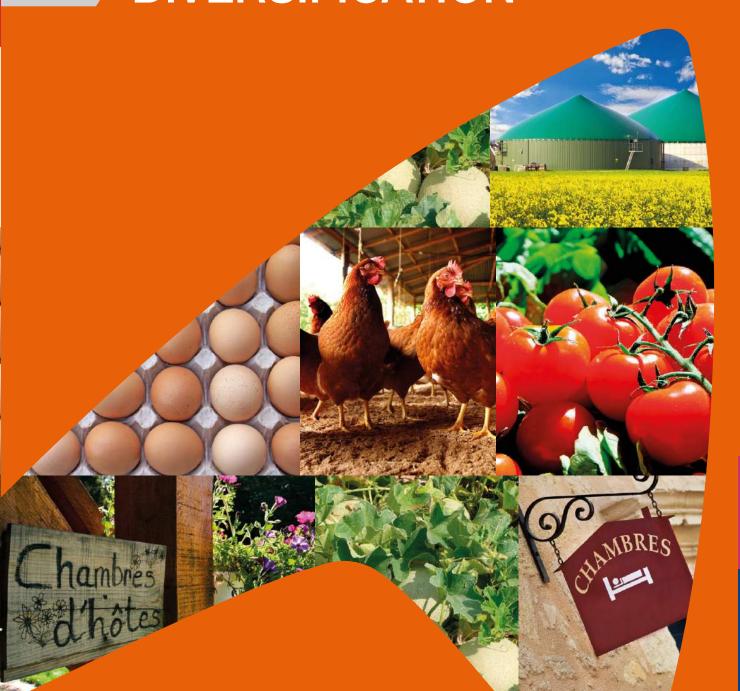
06.09.16.87.45

blandine.quentin@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Françoise BOUDERLIQUE - AS77

DIVERSIFICATION



Entreprendre une diversification agricole : de la réflexion à la réalisation !



OBJECTIFS

Pouvoir déterminer une activité de diversification complémentaire adaptée à sa stratégie d'entreprise Savoir identifier les étapes clés pour mettre en oeuvre un projet de diversification S'approprier les outils mis à disposition dans le classeur « stagiaire » et les utilise



CONTENU

Savoir clarifier ses objectifs personnels, étudier son environnement

Connaître la règlementation fiscale et juridique à prendre en compte pour un projet de diversification sur son exploitation, connaître les innovations technologiques pour gérer sa diversification

S'approprier l'outil Padlet, évaluer les acquis et repérer les pistes de suivi

S'approprier les données incontournables à la diversification à partir de témoignages vidéo

Discerner les différents modes de commercialisation, identifier les circuits de commercialisation, étudier son marché

Mettre en place une stratégie commerciale et marketing adaptée, communiquer sur son projet, évaluer la faisabilité du projet



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Chef d'exploitation et public particulier non agricole en lle-de-France

Préreguis : Avoir comme projet de diversifier une exploitationn



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, diaporama, grille de travail, quizz, mise en situation, exercices

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation innovante avec des journées collectives, des visites d'exploitations et des séquences à distance avec une mise à disposition de ressources digitales

i

INFORMATIONS PRATIQUES

- Durée : 2 jours de formation collective
- + Séquences de formation à distance
- + RDV individuel sur l'exploitation

Modalités : Formation collective mixte digitale, séquences à distance et rendez-vous individuel

Dates et lieux: Lundi 14 mars et lundi 21 mars 2022 + 1h à distance à réaliser entre le 16 et le 20 mars + 3h en rendez-vous individuel sur l'exploitation à MAGNANVILLE (78) / Mardi 15 mars et mardi 22 mars 2022

+ 1h à distance à réaliser entre le 16 et le 20 mars + 3h en rendez-vous individuel sur l'exploitation à LE MÉE-SUR-SEINE (77)

Tarifs : Agriculteur contributeur VIVEA : 37 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 713,50 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Voir aussi : Communiquer positivement sur son métier et ses pratiques agricoles, un véritable enjeu de société!



Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Tessa BERGOUNHON 06.86.49.96.13

Intervenant(s)

Tessa BERGOUNHON - Conseillère Diversification et animatrice filières -Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

CIVES : optimisez le déroulement d'un chantier d'ensilage du champ au silo



OBJECTIFS

Transmettre l'ensemble des informations technico-économiques permettant à un exploitant agricole de réaliser un chantier d'ensilage dans les meilleures conditions.

Aborder les aspects de réglementation et de sécurité. cquérir une méthode pour calculer les seuils de commercialisation



CONTENU

Panorama de la méthanisation en Région lle de France et mise en perspective de la formation Itinéraire technique d'un chantier d'ensilage : du champ au silo

Acceptabilité des Cives d'hiver et protection des animaux durant les chantiers de récolte

Leviers d'optimisation des coûts d'un chantier d'ensilage

Organisation un chantier en toute sécurité

Atelier de mise en situation d'organisation d'un chantier de récolte théorique

Méthode de stockage et optimisation de la conservation



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs méthaniseurs en fonctionnement ou en cours de développement sur le territoire francilien

Préreguis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Questionnaire écrit et oral, tour de table, vidéo pédagogique, démonstration de bonne pratiques, témoignages

MODALITÉS D'ÉVALUATION

NOULE AUTO

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Être formés sur l'ensemble des dimensions d'un chantier d'ensilage, du champ au silo



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée: 2 jours

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Mercredi 16 et vendredi 18 février 2022

LE MÉE-SUR-SEINE (77)

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 31,50 € (Sous réserve d'accord de

financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 336 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Voir aussi : Stockage des graions à la ferme



Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38 mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Julien TOLO 07.54.38.85.48 julien.tolo@idf.chambagri.fr

Intervenant(s) CAIDF

Julien TOLO Conseiller Energie -Service Economie Filières / CARIDF



COMMERCIAL-ISATION

BATIMENT

COMMERCIALISATION



Communiquer positivement sur son métier et ses pratiques agricoles, un véritable enjeu de société!



OBJECTIES

Argumenter en tant que « porte-parole » de l'agriculture (se conforter, se sécuriser dans sa légitimité) Acquérir quelques clés de gestion des discours « à charge » pour favoriser les dialogues constructifs avec le grand public



CONTENU

Comprendre la nature et les enjeux de la communication (détermination des éléments clefs d'une bonne communication et identifier les freins possibles)

Comprendre son interlocuteur et adapter sa posture (focus sur le récepteur de sa communication)

S'exprimer, s'affirmer (les types, natures et construction d'un argumentaire)



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs

Prérequis : Avoir envie de se « confronter » positivement et répondre aux questions posées par les consommateurs franciliens



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation très pratique avec des exercices verbaux et la construction d'argumentaires directement utilisables

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires



Voir aussi: Communiquer positivement avec INSTAGRAM



01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Adèle MAURY

06.26.36.71.50

adele.maury@idf.chambagri.fr



Cyrcée MILLAN

Formatrice IFOCAP (Formations des acteurs du monde agricole et rural)



Communiquer positivement avec le Réseau Social INSTAGRAM



OBJECTIFS

Acquérir les fondamentaux préalables à la communication sur instagram Définir sa propre stratégie de communication et créer son compte pour développer sa clientèle, ou pour s'appuyer sur une communauté



CONTENU

Appréhender les enjeux de la communication Instagram et acquérir les fondamentaux de cette communication

Cerner les clés d'une communication Instagram réussie par l'analyse de comptes à succès inspirants

Définir sa propre stratégie de communication : thèmes, photos, messages, identité



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs
Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et exercices pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation très pratique avec des techniques de vente adaptées selon les besoins, les configurations de magasin et les produits

;

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture

de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord

de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Voir aussi : Réglementation et hygiène en magasin



Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38 mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Adèle MAURY 06.26.36.71.50 adele.maury@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Adèle MAURY

Pauline LE BOUNOT

Apprendre à utiliser efficacement Facebook



OBJECTIFS

Appréhender et comprendre l'utilisation de Facebook Développer sa communauté Savoir réaliser des photos et des vidéos de qualité pour sa page Facebook



CONTENU

Connaitre l'interface Facebook

Apprendre à utiliser efficacement les outils proposés par Facebook

Connaitre les facteurs de réussite d'une bonne publication

Savoir réaliser des photos et vidéos sans montage et de qualité



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Chef d'exploitation et salariés agricoles en Ile-de-France Prérequis : Venir avec son ordinateur ou son téléphone portable



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, cas pratique, apports théoriques et exercices pratiques, présentation Bienvenue à la Ferme et analyse de la réussite

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation très pratique avec une pratique de Facebook réalisée en direct pendant la formation



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Lundi 14 mars 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77) Mercredi 16 mars 2022 - LE CHESNAY (78)

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 14 € (Sous réserve d'accord de

financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 182 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en

charges financières).





mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Noémie BLAIN 07.52.60.19.58

noemie.blain@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Adèle MAURY - Conseillère Bienvenue à la Ferme - CARIDF Noémie BLAIN - Chargée d'études «promotion produits fermiers e-commerce» - CARIDF Angélique GATHIER - LE REGARD

ANGELIQUE

LES CHAMBRES D'AGRICULTURE







467 500



89 ou interdépartementales

Corps électoral d'environ

3 millions de personnes et 50000 groupements professionnels

collaborateurs dont

6730 ingénieurs et techniciens

agriculteurs engagés dans le réseau Bienvenue à la ferme

des Chambres d'agriculture ont obtenu la certification pour leurs services







Réglementation étiquetage



OBJECTIFS

Créer ou améliorer leurs étiquettes Assurer une tracabilité de leurs produits en connaissant la réglementation en viqueur



CONTENU

Définir les points clés de la réglementation INCO (Information des consommateurs) et notamment présentation des dispositions réglementaires d'étiquetage (mentions obligatoires, réglementation sur les allergènes, nutritionnelles, etc.)

Vérifier la conformité de ses étiquettes par rapport à la réglementation sur notamment l'utilisation des mentions valorisantes Analyse et vérification de la conformité réglementaire des étiquettes apportées par les participants



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Chef d'exploitation et salariés agricoles en Ile-de-France

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, atelier d'analyse de la conformité des étiquettes, bilan écrit

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Cette formation répond à l'obligation d'être formé tous les 5 ans à la réglementation sur l'hygiène pour être aux normes.



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Lundi 7 mars 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 14 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 203 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires



Voir aussi : Agencer son point de vente



mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Noémie BLAIN 07.52.60.19.58 noemie.blain@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Noémie BLAIN - Chargée d'études promotion produits fermiers e-commerce - CARIDF Loïc L'HOTELIER - Inspecteur de la CCRF - DDPP S&M



Agencer son point de vente



OBJECTIFS

Être équipés d'une boite à outil constituée :

- des bases de l'aménagement d'un lieu de vente « clair, visitable et attirant »
- de l'utilisation des couleurs des produits et du mobilier pour réaliser son étalage
- d'idées d'associations de produits
- d'outils d'ILV (informations sur le lieu de vente), et signalétique
- d'arguments de vente



CONTENU

Découvrir le merchandising ou l'art de mettre en valeur ses produits (principes et spécificités des produits agricoles) et savoir optimiser l'aménagement de son (futur) lieu de vente

Mettre en pratique les bases du merchandising pour un agencement efficace de point de vente (cas pratique en magasin)

Savoir parler de tout avec les consommateurs et construire son argumentaire

Utiliser des outils d'information sur le lieu de vente.

Revoir ou prévoir l'aménagement de son (futur) lieu de vente



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public: Producteurs ayant un magasin de produits fermiers (en place ou en projet)

Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques sur le marchandising, étude marketing, photos terrain, exercices arguments, échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRF +

Une formation pratique avec des techniques de vente adaptées selon les besoins et les configurations de magasin et les produits



INFORMATIONS PRATIQUES



Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN pour recevoir l'information dès l'ouverture

de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 0 à 56 € (Sous réserve d'accord

de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires





Pôle Formation Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Pauline LE BOURNOT 07.52.60.19.58

pauline.lebournot@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Julien COSME

Conseiller circuits courts à la Chambre d'Agriculture de SAVOIE MONT-BLANC



COMMERCIAL-

Monter un atelier de transformation de fruits & légumes sur mon exploitation : comment et à quel prix ?



OBJECTIFS

Connaître les normes réglementaires à respecter Appréhender les investissements qui sont nécessaires Apprendre à monter un laboratoire selon la quantité et la qualité à transformer Avoir quelques repères économiques : selon le niveau d'équipement, quel prix de revient peut-on espérer?



CONTENU

Aborder la règlementation en vigueur

Maîtriser les investissements à faire et savoir dimensionner son laboratoire

Estimer le prix de revient de ses produits transformés en fonction de son projet



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public: Maraîchers et arboriculteurs d'Ile-de-France

Préreguis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, présentation powerpoint, illustrations par différents cas concrets, échanges en direct.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation très pratique, adaptée selon les besoins.



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN

pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 21 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 210 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en

charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires



camille.leclerc@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)
Alexandre DOUBLE
Formateur / CFPPA LOZERE

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Pôle Formation

Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

Camille LECLERC

06.12.90.04.93

9/10





Réglementation et hygiène en magasin



OBJECTIFS

Comprendre la réglementation juridique et fiscale de l'achat/revente, à la réglementation liée aux ERP, à la réglementation sur l'étiquetage, et à signalétique bord de routes Connaître l'hygiène, à travers le plan de maîtrise sanitaire et les bonnes pratiques d'hygiène à mettre en place



CONTENU

Aborder la réglementation pour la commercialisation des produits dans le cadre de la remise directe aux consommateurs

Connaitre la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité sanitaire des aliments dans le cadre de la remise directe

Pouvoir identifier les différents dangers sanitaires liés aux manipulations et aux produits commercialisés, et pouvoir appliquer les bonnes pratiques d'hygiène adéquates



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Chef d'exploitation et salariés agricoles en lle-de-France

Préreguis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et échanges sur des cas concrets

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Cette formation répond à l'obligation d'être formé tous les 5 ans à la réglementation sur l'hygiène pour être aux normes



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée: 1,5 jours + 2 h à distance + 1 RDV individuel

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Mardi 8 mars journée et mardi 29 mars 2022 matin -

LE CHESNAY (78)

A distance 2 heures : entre le 9 et 28 mars 2022

1 RDV individuel 3 heurs à fixer

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 51 € (Sous réserve d'accord de

financement VIVEA demandé par la CARIDF)

Autre public : 741 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en

charges financières)

Taux de satisfaction des stagiaires



9/10

Voir aussi : Agencer son point de vente

Pôle Formation

Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

07.52.60.19.58

noemie.blain@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Noémie BLAIN - Chargée d'études promotion produits fermiers e-commerce - CARIDF

Thomas VENETIS - Ingénieur Qualité CARIDF



Concevoir son projet de commercialisation



OBJECTIFS

Analyser son projet en termes de stratégie de commercialisation Identifier le volet financier de son projet, des prix de revient et par sa rentabilité Communiquer sur son projet avec les outils disponibles et connaître les atouts et les inconvénients de chacun d'eux au regard de son projet



CONTENU

Bâtir une stratégie de commercialisation

Analyser économiquement l'entreprise en 4 temps

Communiquer sur son projet



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs de la région Ile-de-France

Préreguis : Avoir un projet de commercialisation ou un outil de commercialisation



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, présentation en diaporama, travail en petits groupes, utilisation de supports papiers et sur smartphone, travail individuel à partir d'une fiche synthétique par projet/stagiaire, questions/réponses, bilan écrit



Un intervenant juriste spécialiste du secteur agricole



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 2 jours

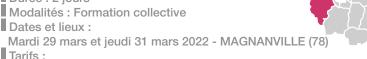
Dates et lieux :

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 52,50 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 836,50 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises

en charges financières).



01.30.33.04.00 eric.ruiz@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Eric RUIZ

Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

Eric RUIZ - Chargé d'études filières -CARIDE

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Kévin RICHARD - Ferme Directe Alice CLIQUET - Conseillère gestion Simon BENZONI - Chargé d'études références techno-économiques -Noémie BLAIN - Chargée d'études «promotion produits fermiers e-commerce» - CARIDF

Voir aussi : Agencer son point de vente

360° sur la transformation alimentaire



OBJECTIFS

NOUVEAUTE Analyser son projet en termes de stratégie de commercialisation Comprendre le volet financier, le calcul des prix de revient et les possibilités de financement Connaître les outils de communication disponibles et les atouts et inconvénients de chacun d'eux Utiliser des outils et méthodes pour réaliser son étude de marché



CONTENU

Bâtir une stratégie de commercialisation (les éléments nécessaires à la réussite d'une stratégie commerciale)

Construire une étude de marché : mise en application individuelle

Préparer son étude de marché

Bien communiquer sur son projet



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs de la région lle de France Préreguis : voir un projet de commercialisation



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et exercices pratiques, utilisation de supports papiers et sur smartphone

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation



Cette formation vous donnera les clefs pour vous lancer dans votre projet en y intégrant les avantages et les règles à respecter.



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 2 jours + rendez-vous individuel de 3h30

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Mardi 29 et jeudi 31 mars 2022 + transfert des acquis (3h30 sur l'exploitation) - MAGNANVILLE (78)

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA: 52,50 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF)

Autre public : 832,50 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en

charges financières)

Taux de satisfaction des stagiaires

Voir aussi : Monter un atelier de transformation de fruits & légumes sur mon exploitation : comment et à quel prix ?



Pôle Formation Maï CHAPELIN

01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Eric RUIZ 01.30.33.04.00

eric.ruiz@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Eric RUIZ - Chargé d'études filières -**CARIDF**

Kévin RICHARD - Ferme Directe Alice CLIQUET - Conseillère gestion Simon BENZONI - Chargé d'études références techno-économiques -Noémie BLAIN - Chargée d'études «promotion produits fermiers e-commerce» - CARIDF

Saisir les opportunités de la restauration collective par la réponse aux marchés publics





OBJECTIFS

Appréhender les impacts d'EGAlim sur le fonctionnement de la restauration collective ; en identifier les enjeux locaux stratégiques

S'approprier les mécanismes structurants des marchés publics de la restauration collective et identifier les leviers à actionner pour en favoriser l'accès

Identifier la restauration collective comme un débouché attractif et une occasion d'engager une diversification



CONTENU

Les applications d'EGAlim : Principe et fonctionnement, champ d'application, détail des catégories de produits, temporalité

La loi Climat et Résilience : Principe et fonctionnement, détail des catégories de produits, temporalité

Mise en lumière des équivalences de produits éligibles

Les bases du fonctionnement de la restauration collective

Lumière sur les initiatives locales franciliennes



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public: Agriculteurs n'ayant pas ou peu de notions sur la restauration collective et la commande publique

Préreguis : Aucun



Questionnaire d'évaluation



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques et exercices pratiques

NOTRE +

Cette formation vous permettra d'engager des diversifications de production tout en respectant l'aspect juridique et opérationnel



INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour + 30min à distance Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Partie à distance à partir du 3 janvier 2022 (30min) Jeudi 6 janvier 2022 - LE MÉE-SUR-SEINE (77)

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 16 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 262 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).







01.39.23.42.38 mai.chapelin@idf.chambagri.fr

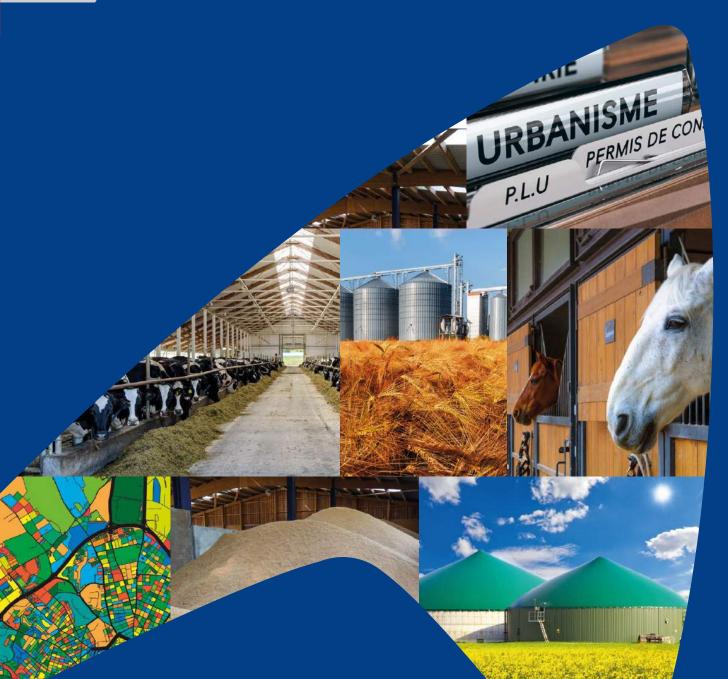
Responsable(s) de formation

01 42 36 78 09 camille.foray@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Camille FORAY - Chargée d'études gestion financière et marchés publics Julia ERHART - Chargée d'études filières

BÂTIMENT



Se former aux PLU/PLUI pour faire valoir son activité agricole



OBJECTIFS

Comprendre dans quel contexte réglementaire et de planification s'inscrit le foncier de son exploitation agricole

Favoriser le décryptage concret du contenu d'un PLU et comprendre ses conséquences sur le foncier de son exploitation agricole

Evaluer la faisabilité de son projet d'aménagement (besoin d'un local pour une vente directe à la ferme, construction d'un hangar, de serres ...)

Savoir quand intervenir dans une procédure de révision ou modification de PLU pour permettre la concrétisation de son projet d'aménagement nécessaire à la bonne marche de son exploitation agricole



CONTENU

Connaitre le contenu d'un PLU/PLUI et ses normes supra communales afin de connaitre les contraintes et avantages de mon foncier

Savoir quand agir pour contester un règlement

Intégrer les contraintes des zones dans les projets d'aménagement des agriculteurs /propriétaires et anticiper les problèmes de voisinage

Prendre en compte les zones humides dans ses projets de constructions agricoles et réfléchir aux possibilités de réaffecter son corps de ferme



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs
Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Tour de table, recueil et discussion des rendus, questions/réponses, recueil et discussion des votes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Un formateur expert des problématiques du territoire francilien

i

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN

pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités de prises en charges financières).

Voir aussi: Stockage et conservation des grains



01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation Béatrice LABOIS-GUERARD

01.64.79.30.71

beatrice.guerard@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Béatrice LABOIS-GUERARD Cheffe du service Territoires de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

Stockage des grains à la ferme en agriculture biologique et en conventionnel



OBJECTIFS

Acquérir une compétence complète sur la conservation afin de pouvoir réagir de façon autonome face aux différentes situations rencontrées.

Intégrer au quotidien les tâches permettant de respecter le contexte sécurité alimentaire et de lutter contre les déprédateurs.

Améliorer la conduite de la ventilation des grains pour la rendre plus performante.

Savoir tracer les opérations stratégiques pour participer à l'amélioration de la qualité.



CONTENU

Estimer l'aptitude au stockage des différentes céréales à stocker en fonction de leur humidité, de leur température

Identifier les risques sanitaires du stockage

Identifier les prédateurs et insectes des grains et les moyens de lutte et de prévention à mettre en œuvre Identifier les moyens et les éléments pour la ventilation

Mettre en œuvre les moyens de conservation adaptés et gérer la ventilation et le refroidissement

Connaître les enjeux du nettoyage



PUBLIC ET PRÉREQUIS

Public : Agriculteurs Prérequis : Aucun



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, échanges d'expériences, utilisation de visuels complétés par des schémas

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Questionnaire d'évaluation

NOTRE +

Une formation tournée sur la mise en place sur l'exploitation et le partage d'expérience

i

INFORMATIONS PRATIQUES

Durée : 1 jour

Modalités : Formation collective

Dates et lieux :

Pré inscrivez-vous auprès de Maï CHAPELIN

pour recevoir l'information dès l'ouverture de cette formation

Tarifs:

Agriculteur contributeur VIVEA : 0 à 56 € (Sous réserve d'accord de financement VIVEA demandé par la CARIDF).

Autre public : 0 à 532 € (Voir page 128 pour les possibilités

de prises en charges financières).

Taux de satisfaction des stagiaires



9/10

Voir aussi : Construire son programme de protection fongicide sur blé



Pôle Formation

Maï CHAPELIN 01.39.23.42.38

mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Responsable(s) de formation

Franck GAUDICHAU 06.83.38.09.08

franck.gaudichau@idf.chambagri.fr

Intervenant(s)

Jean-Yves MOREAU – Consultant métiers du grain chez ARVALIS

Conditions générales de vente

1. Organisation des formations

1.1 Prérequis

Nos formations ne nécessitent pas de connaissances préalables, sauf pour les stages où un pré-requis est spécifié.

1.2 Animations et intervenants

Chaque formation, conduite par un animateur responsable du stage, est décrite dans le catalogue formation ou sur notre site internet. Des modifications sont possibles: le nom des intervenants, des formateurs. Les dates et lieux sont donnés à titre indicatif. Les personnes apportant leur témoignage ne sont pas systématiquement mentionnées dans la mesure où elles ne sont pas toujours connues au moment de l'édition du catalogue ou des fiches formation. Un programme détaillé est envoyé à chaque participant avant son entrée en formation

Pour toute précision, contactez le responsable de stage indiqué pour le module concerné.

1.3 Méthodes pédagogiques

L'alternance des méthodes pédagogiques est privilégiée : apports théoriques, échanges en groupes, travail sur des cas concrets, visites, témoignages...

Nous recueillons vos attentes au début de chaque stage. Une évaluation individuelle et collective de vos acquis et satisfaction est faite en fin de formation pour adapter au mieux les prochains contenus.

1.4 Horaires et durées

Sauf indication contraire sur la fiche catalogue, les formations sont d'une durée de 7h par jour.

2. Public concerné

Les sessions sont destinées principalement aux chefs d'exploitation agricole, aux jeunes en parcours d'installation, et aux salariés agricoles de la région lle-de-France. Elles sont également ouvertes à toute autre personne, sauf mention particulière indiquée dans le descriptif.

3. Modalités d'inscription

3.1 Pour certaines formations, les dates n'ont pas été fixées avant la parution du catalogue. Il est toutefois possible de se pré-inscrire : les informations complémentaires sont transmises directement aux personnes pre-inscrites.

- 3.2 A réception du bulletin d'inscription renseigné, nous communiquons le contrat, ou selon les cas la convention de formation, le questionnaire des attentes, le programme et les conditions pratiques : date et horaire, lieu, coût. Le contrat, ou selon les cas la convention de formation est à nous retourner signé pour valider l'inscription, accompagné du questionnaire des attentes renseigné.
- 3.3 Les inscriptions sont prises en compte selon l'ordre d'arrivée des bulletins d'inscription. Si plusieurs demandes ne peuvent être satisfaites faute de place, l'organisation d'une session complémentaire peut être envisagée.

4. Règlement de la formation

- 4.1 Nos tarifs de formation ainsi que les remises sont encadrés par une délibération de la Chambre d'agriculture. Pour le détail des tarifs, prendre contact avec le service formation. Nos tarifs tiennent compte du statut des stagiaires, du coût de la formation et des cofinancements espérés.
- 4.2 Nos tarifs sont nets de taxe. Les frais de repas, de déplacement et d'hébergement sont à la charge du participant ou de son employeur.
- 4.3 Les règlements doivent être effectués par chèque au nom de Monsieur l'agent Comptable de la Chambre de Région Ile-de-France. Quelle que soit la date de réception du règlement, son encaissement ne se fait qu'à l'issue de la formation.
- 4.4 A l'encaissement du règlement, une facture acquittée est adressée au participant ou à son employeur ainsi qu'une attestation de fin de formation. Ces documents sont à conserver pour justifier du crédit d'impôt, de l'aide au remplacement ou du parcours professionnel et PPP ou pour la prise en charge éventuelle partielle ou totale par le fonds de formation du stagiaire.

5. Report ou annulation

5.1 La Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter à une date ultérieure toute formation, de modifier le lieu de son déroulement ou le choix des animateurs et intervenants si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent ou si le nombre d'inscrits est insuffisant. En cas d'annulation, les règlements reçus sont retournés. Dans le cas d'un report, les inscrits sont informés de la nouvelle date de session de formation. En cas de refus du stagiaire, le service formation lui retourne sa participation financière.

5.2 Rétractation

Conformément à l'article L6353-5 du Code du Travail, à compter de la date de signature du contrat de formation, le stagiaire dispose d'un délai de dix jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Ce délai s'étend à quinze jours francs avant le début de la formation, dans le cas d'une résiliation de convention avec une entreprise. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire et de l'entreprise.

5.3 Annulation du fait du stagiaire

Sauf cas de force majeure dûment justifié (voir article 5.4), tout désistement du participant doit faire l'objet d'un écrit recommandé avec accusé de réception auprès du service formation 7 jours ouvrés au moins avant le début de la formation. En cas de désistement/d'annulation au-delà de ce délai ou d'abandon en cours de stage, le service formation est fondé à facturer au stagiaire le montant total de la formation, ainsi que, le cas échéant, la part financière non perçue par la Chambre d'agriculture de Région lle-de-France attribuée par le fonds de financement.

5.4 Force majeure

Si le stagiaire est empêché de suivre la formation en cas de force majeure dûment justifiée et reconnue, le contrat/convention est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement réalisées sont dues au prorata temporis de leur valeur, avec au minimum 30 % du montant total des frais de formation. La force majeure est définie par la jurisprudence comme un élément imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations.

Obligations du stagiaire et/ou du cocontractant de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France

6.1 Si la formation est organisée par l'employeur dans les locaux de l'entreprise, le salarié ou le stagiaire reste soumis au pouvoir de discipline de l'employeur. Si la formation est assurée à l'extérieur, le salarié ou le stagiaire doit en outre respecter le règlement intérieur de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France en tant qu'organisme de formation.

6.2 Le stagiaire s'oblige à fréquenter avec assiduité et régularité le stage de formation auquel il est inscrit. Il s'oblige à signer en début et fin de chaque journée la feuille de présence mise à sa disposition. Il est entendu que les absences non autorisées et reconnues non valables, tout comme le non respect du contrat par le stagiaire peuvent

entraîner son renvoi du stage dans les conditions prévues par les présentes dispositions. En outre, le défaut ou le manque d'assiduité et de régularité sera sanctionné par un refus de délivrance de l'attestation de fin de formation. 6.3 L'employeur ou selon le cas le stagiaire s'oblige à souscrire et maintenir en prévision et pendant la durée du stage une assurance responsabilité civile couvrant les dommages corporels, matériels, immatériels, directs ou indirects susceptibles d'être causés par ses agissements ou ceux de ses préposés au préjudice de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France ou à des tiers, assurance contenant une clause de renonciation à recours, de telle sorte que la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France ne puisse être recherchée ou inquiétée.

7. Protection des données à caractère personnel

Les informations à caractère personnel que nous collectons sont utilisées uniquement par le service formation de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France. Conformément à l'article 32 de la loi n° 2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations vous concernant à exercer à tout moment auprès du service formation de la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France.

8. Litiges

Si une contestation ou un différend n'ont pu être réglés à l'amiable, le tribunal administratif de Paris sera seul compétent pour régler le litige.

9. Situation de handicap

Les personnes en situation de handicap sont invitées à nous contacter directement afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.



Financement des formations et aides

1. Chefs d'exploitations

La Chambre d'agriculture de Région IIe-de-France dépose une demande de prise financière auprès de VIVEA qui décide de l'aménagement des formations. VIVEA est un fonds d'assurance formation.

Pour pouvoir bénéficier d'un financement de VIVEA (hors congés formation), 3 conditions sont nécessaires :

1.1 Être ressortissant de VIVEA

Chef d'exploitation ou d'entreprise non salarié, aide familial, conjoint collaborateur ou cotisant de solidarité.

1.2 Être à jour de sa contribution formation

Les personnes ayant mis à des échéanciers de paiement avec la MSA sont considérées à jour dès lors qu'elles honorent ce dernier.

1.3 Être en activité

Les ressortissants de VIVEA perdent tout droit à la formation professionnelle continue à compter de leur sortie de la vie active (retraite, arrêt d'activité). Les personnes en parcours d'installation doivent fournir une attestation originale transmise par le Point Accueil Installation de leur département.



Renseignements sur www.vivea.fr

Un accès facilité à la formation pour les chefs d'entreprise

Le crédit d'impôt

Bénéficiaires : chefs d'entreprises individuelles ou sociétés de personnes ou commerciales imposées au réel

Calcul : Nb heures de formation x taux horaire SMIC au 31/12

de l'année (au 01/01/2020 : 10.15 €. Maximum : 40 heures par entreprise

Utilisez la déclaration spéciale Cerfa n°12635*01

Conservez vos attestations de stage et factures acquittés.

Se faire remplacer

Le service de remplacement peut mettre à votre disposition une personne compétente pour faciliter votre départ en formation. Le coût journalier peut être diminué grâce à des aides pour « motif de formation ». le remplacement peut être différé de 3 mois à compter du jour de formation.

2. Salariés agricoles et des activités annexes



Renseignements auprès du Service de Remplacement des Agriculteurs d'Ile de France et de la Seine et Marne.

CONTACT:

Seine et Marne : Severine Monet 01.64.79.30.56

Remplacement77@gmail.com

lle de France: Marina Delgorgue 01.39.53.73.104

Contact.sraif@organge.fr

L'employeur contacte sa délégation régionale avant le début de la formation pour s'assurer de la possibilité et des modalités de prise en charge du stage du salarié. Après le stage, l'organisme de formation adresse à l'employeur les documents à joindre à sa demande de remboursement. Délégation lle-de-France 01.57.14.05.40.



Renseignements sur www.ocapiat.fr ou par téléphone au 01.70.38.38.38

Co-financement

Les formations financées par VIVEA et OCAPIAT peuvent bénéficier de co-financements :









Bulletin d'inscription

A retourner à : Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France Pôle Formation 2 avenue Jeanne d'Arc - BP 111 - 78153 LE CHESNAY CEDEX Mail : mai.chapelin@idf.chambagri.fr

Nom - Prénom :	
Raison sociale :	
Nom du salarié :	
Date de naissance :	
Adresse :	
	Mail :
·	
STATUT :	
Contributeur VIVEA	Autre public
Chef d'exploitation	Parcours PPP
Conjoint collaborateur	Ancien exploitant
Aide familial	☐ Salarié agricole
Cotisant solidaire	☐ Autre :
Je m'inscris à la formation :	
Titre de la formation :	
	Date :
Titre de la formation :	
Lieu:	Date :

Et je joins le chèque correspondant de € à l'ordre de M. l'agent comptable de la CA RÉGION IDF



Partenaires















FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL







MINISTÈRE DE L'ALIMENTATION DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

i Notes

 	 		 	 	 	 	 		-				-			-						 -				 				
 	 		 	 	 	 			-				-			-						 -				 	 	-		
 	 		 	 	 	 	 		-				-			-			 -	 -		 -				 	 		 -	
 	 	٠.	 	 	 	 			-				-			-						 -				 				
 	 		 	 	 	 	 									-						 -				 				
 	 		 	 	 	 			-				-						 -	 -		 -				 				
 	 		 	 	 	 	 		-				-						 -			 -				 		-		
 	 	٠.	 	 	 	 			-										 -	 -		 -				 				
 	 		 	 	 	 	 									-						 -				 		-		
 	 		 	 	 	 	 		-													 -				 		-		
 	 		 	 	 	 	 															 -				 		-		
 	 		 	 	 	 	 		-				-			-						 -				 		-		
 	 		 	 	 	 	 									-						 -				 	 			
 	 		 	 	 	 	 									-						 -				 	 			
 	 		 	 	 	 										-						 -				 	 	-		
 	 		 	 	 	 	 																			 		-		
 	 		 	 	 	 	 									-						 -				 		-		
 	 		 	 	 	 			-				-			-						 -				 	 	-		

i Notes

 	 		 	 	 	 	 		-				-			-						 -				 				
 	 		 	 	 	 			-				-			-						 -				 	 	-		
 	 		 	 	 	 	 		-				-			-			 -	 -		 -				 	 		 -	
 	 	٠.	 	 	 	 			-				-			-						 -				 				
 	 		 	 	 	 	 									-						 -				 				
 	 		 	 	 	 			-				-						 -	 -		 -				 				
 	 		 	 	 	 	 		-				-						 -			 -				 		-		
 	 	٠.	 	 	 	 			-										 -	 -		 -				 				
 	 		 	 	 	 	 									-						 -				 		-		
 	 		 	 	 	 	 		-													 -				 		-		
 	 		 	 	 	 	 															 -				 		-		
 	 		 	 	 	 	 		-				-			-						 -				 		-		
 	 		 	 	 	 	 									-						 -				 	 			
 	 		 	 	 	 	 									-						 -				 	 			
 	 		 	 	 	 										-						 -				 	 	-		
 	 		 	 	 	 	 																			 		-		
 	 		 	 	 	 	 									-						 -				 		-		
 	 		 	 	 	 			-				-			-						 -				 	 	-		

PROAGRI

Le plus grand réseau communautaire

de stations météo connectées de France

La Chambre d'agriculture de Région Île-de-France, avec le soutien du Conseil régional et en collaboration avec les agriculteurs a mis en place un réseau de plus de 200 stations météo connectées sur le territoire agricole francilien.



LE RÉSEAU DE STATIONS MÉTÉO CONNECTÉES

Les stations sont équipées de différents capteurs permettant d'obtenir des données sur :

- la pluviométrie
- l'hygrométrie
- la température
- la vitesse et la direction du vent

Les données sont visualisables sur une plateforme web depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur.



OBJECTIFS DU RÉSEAU

- Permettre aux agriculteurs franciliens d'obtenir des données météorologique au plus proche de leurs parcelles
- Permettre aux conseillers de la chambre d'agriculture d'avoir un appui pour leurs conseils
- Produire à posteriori, par zone, sur des périodes données. des cartes météorologiques avec des données remontées grâce au réseau



MON RÉSEAU MÉTÉO IDF INVITÉ

OFFRE SANS STATION*

120€HT

incluant l'abonnement donnant accès à l'ensemble des stations du réseau

(Engagement 1 an)

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DES STATIONS

- Variables mesurées
 - Température
 - Hygrométrie
 - Pluviométrie
 - Vitesse et direction du vent

Données

- Communication toutes les 15 minutes via réseau SIGFOX
- Accessible via une plateforme et une appli smartphone
- Stockage des données sur une API



Vous avez une demande, des questions ou des remarques?

Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France 19 rue d'Anjou - 75008 PARIS

www.idf.chambre-agriculture.fr accueil@idf.chambagri.fr

Tél: +33 1 39 23 42 00







